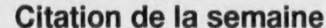
LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 31 Saint-Boniface, du 27 octobre au 2 novembre 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 60¢ + taxes

photo: Karine Beaudette

Maître nageuse

À 13 ans, Carrie-Lynn Burgoyne a de bonnes raisons de rêver aux compétitions internationales comme les Jeux panaméricains et les Jeux olympiques. Depuis cinq ans, elle combine l'école et la natation et son travail porte fruit. Un nom à retenir. Page 21.



Citation de la semaine

«J'ai porté ma cravate de Louis Riel pour célébrer l'événement.»

Gilbert Comeault n'était pas peu fier après l'acquisition, par les Archives du Manitoba, d'une lettre de Louis Riel à sa femme Marguerite. **Page 3.**



L'heure des choix

Tandis que les Québécois s'apprêtent à faire un choix historique, la campagne référendaire a pris une tournure plus dramatique quand les sondages ont confirmé la montée du Oui. Lire nos reportages en pages 9, 10 et 11.



Du rêve 100 fin...

Cinémental 1995 prend de l'ampleur à l'occasion des 100 ans du cinéma, avec la programmation de 18 longs métrages. **Page 13.**



photo: Sylviane Lanthier

Les représentants des écoles de la DSFM ont élu cette semaine les commissaires. Voir nos reportages sur les régions sud et urbaine à la page 6. Le 25 octobre, la région ouest choisissait Antonio Simard et Hubert Deroche comme commissaires. Fernand Comte et Guy Dumont en sont les président et vice-président.



photo: Jean-François Lacerte

Charles 1er

Charles Laflèche est le tout premier récipiendaire du Prix de l'entrepreneur de l'année, remis le 24 octobre par la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface à l'occasion de la mini-expo et du banquet annuel.

En affaires et en musique

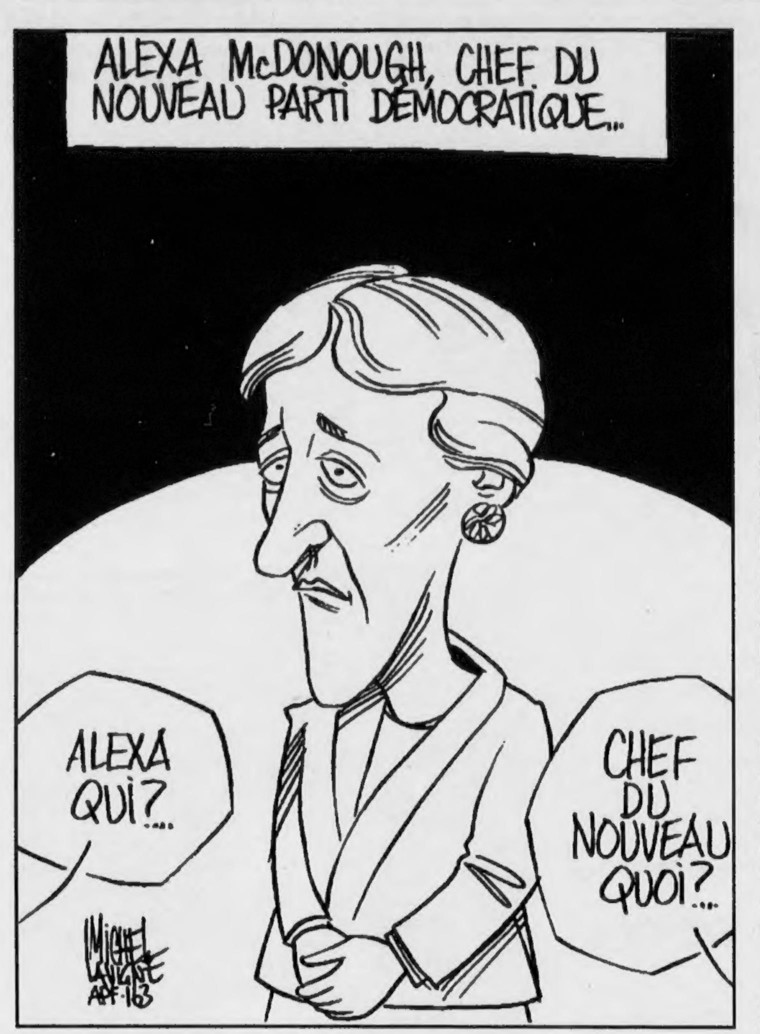
Gilles Paquin dirige Paquin Entertainment Group depuis dix ans. Le secret de son succès: être le plus grand «fan» de ses artistes. **Page 17.**

Daniel Vandal élu

Evélyne Reese a perdu Saint-Boniface aux mains de Daniel Vandal. Le village de Sainte-Anne a une mairesse, de même que la municipalité rurale. Lire les autres résultats des élections municipales et scolaires à la **page 7.**

Remettez vos montres à l'heure!

C'est cette fin de semaine qu'il faut reculer les horloges et les montres. Le retour à l'heure normale se fera précisément à 3 heures dans la nuit du 29 octobre. L'heure passera alors à 2 heures.



Pour les commissaires de la DSFM

L'école Lavallée devient une priorité

Les parents de l'école Lavallée, dans le sud de Saint-Vital, sont inquiets devant le manque d'espace de l'école. Quelque 450 élèves sont entassés dans de petites classes et dînent le midi dans le gymnase, séparé en trois sections pour l'occasion. Outre les élèves de Lavallée, 50 enfants en provenance de Lavallée School dînent aussi dans le gymnase, ou en plus se déroulent les activités sportives intra-murales du midi.

«Nous attendons trois classes portatives, qui devaient accueillir cette année les trois classes de sixième année, souligne la représentante régionale, Murielle Gagné-Ouellette. Les classes sont arrivées, mais on nous dit qu'elles ne seront pas prêtes avant la mi-novembre.»

En attendant, les élèves sont entassés dans les classes existantes et une classe de 6e est temporairement logée dans Lavallée School (les deux écoles font partie du même bâtiment).


photo: Sylviane Lanthier

Murielle Gagné-Ouellette.

Une délégation de parents a fait part de ses inquiétudes à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) lors d'une rencontre des commissaires le 18 octobre.

Les commissaires ont par la suite adopté à l'unanimité une motion selon laquelle il devient prioritaire d'inclure la construction d'une nouvelle école dans le sud de Saint-Vital lors de la planification des prochains budgets d'immobilisation de la DSFM.

«Ça fait neuf ans qu'on parle d'un centre scolaire communautaire dans notre coin, résume Murielle Gagné-Ouellette. Les études ont démontré qu'avec la population grandissante, les besoins sont là.» Le dossier était devenu prioritaire à l'époque où l'école était gérée par la Division scolaire de Saint-Vital; «Il s'agit maintenant de le faire cheminer à la DSFM. Mais pour nous, les parents de Lavallée, c'est urgent.»

Sylviane LANTHIER

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Simone Hébert-Allard
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Un autre rassemblement

Ottawa - Après le Congrès mondial acadien qui a eu lieu au Nouveau-Brunswick l'été dernier, voilà qu'un deuxième événement du genre aura lieu du 1er au 15 août 1999 en Louisiane. Sous le thème «Réunion en Louisiane», le Congrès de 1999 mettra surtout l'accent sur les grands rassemblements des familles de souche acadienne. On compte attirer dans le sud de la Louisiane de 60 à 75 de ces familles. (APF)

Le français et l'immigrant

Ottawa - Il n'y a qu'au Québec et dans certaines régions du Nouveau-Brunswick où la majorité des gens parlent français. C'est du moins ce que le ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration affirme dans un guide distribué aux nouveaux immigrants. Cette publication, intitulée *Le Canada et les nouveaux arrivants*, a été rédigée dans le but de faciliter l'adaptation des immigrants au pays. Un passage du guide de l'édition 1995 aborde la question de la formation linguistique. L'immigrant apprend que le gouvernement fédéral subventionne des cours de langue grâce à son programme CLIC. Dès le premier paragraphe, le nouvel arrivant sait déjà à quoi s'en tenir en ce qui concerne «la vitalité» de la francophonie: «La plupart des Canadiens et Canadiennes parlent anglais sauf au Québec et dans certaines régions du Nouveau-Brunswick, où la majorité parle français.» Nulle part il n'est fait mention de l'existence des communautés francophones ou de l'usage répandu des deux langues officielles dans certaines villes. (APF)

Des électeurs tricheurs?

Ottawa - Sur les 14 789 Québécois vivant à l'extérieur du Québec depuis moins de deux ans et qui pourront exercer leur droit de vote au référendum, 4 278 sont inscrits deux fois sur la liste électorale. C'est grâce à une vérification informatique que le Directeur général des élections du Québec a découvert l'erreur. Rien ne dit cependant que tous ces électeurs avaient l'intention de voter deux fois. Dans le but d'éviter la situation, on leur a fait parvenir par courrier une lettre leur signalant la vérification dont ils sont l'objet. La loi québécoise prévoit une amende variant de 500 $ à 2 000 $ pour tout électeur reconnu coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse, et la perte pendant cinq ans de son droit de vote et d'être candidat à toute élection municipale ou provinciale. (APF)

ACTUEL

Archives Manitoba rapatrient un morceau du patrimoine manitobain

4 000 $ pour une lettre de Louis Riel

Les Archives du Manitoba sont devenues propriétaires de la dernière lettre connue de Louis Riel à son épouse Marguerite, lors d'un encan qui s'est tenu le 19 octobre à l'Hôtel des encans de Montréal.

La mise aux enchères de la lettre a eu lieu vers minuit et a été adjugée à 4 000 $. Avec la commission et les taxes, les Archives du Manitoba ont donc déboursé 5 000 $ pour obtenir ce document.

«Ce matin, c'était la fête ici, commentait Gilbert Comeault des Archives du Manitoba, le lendemain de la vente aux enchères. J'avais un frisson dans les cheveux! J'ai porté ma cravate de Louis Riel pour célébrer l'événement.»

Gilbert Comeault avait été informé que trois ou quatre personnes allaient faire des mises pour obtenir cette lettre. «Quand j'ai appelé à l'Hôtel des encans, on m'a dit qu'on pensait qu'elle serait vendue autour de 1 000 $. Mais je pensais que ça allait être plus élevé.»

À Montréal, le commissaire priseur, Iégor de Saint-Hippolyte, explique qu'il croyait en effet que le prix de la lettre allait être de 1 000 à 1 200 $. «Si on compare avec une lettre d'un autre politicien canadien, ces dernières valent en général entre 50 et 100 $. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un document rarissime, qui est lié à un moment intime extrêmement pénible dans la vie de Louis Riel, puisqu'il se sait condamné et attend sa pendaison. Elle a aussi un caractère historique et devient symbolique de ce qui se passait au pays.»

Iégor de Saint-Hippolyte précise que le 19 octobre, quelque 350 lots étaient mis en vente. Il était minuit quand les documents concernant Louis Riel ont été mis aux enchères. «À ce moment, note-t-il, il restait environ 100 personnes dans la salle.»

«Nous avions un collègue des Archives nationales du Canada pour nous représenter, explique Gilbert Comeault. Victorin Chabot m'a appelé vers minuit et demi; il était assez nerveux!»

Parmi les objets mis en vente concernant Louis Riel se trouvaient aussi trois photographies et un compte-rendu de la première assemblée du gouvernement provisoire du Manitoba. Cette pièce a été adjugée à 4 500 $. «Elle a été vendue avant la lettre et à un moment donné, il a fallu la laisser passer, explique Gilbert Comeault, si on voulait avoir assez d'argent pour acheter la lettre, dont l'acquisition était prioritaire pour nous.»

Une copie de ces compte-rendu est déjà déposée aux Archives nationales, explique-t-il. Quant aux trois photos, la première en est une de Louis Riel assez connue, dont on trouve trois autres copies au Manitoba. La seconde, une photo du gouvernement provisoire prise en 1870, était un original tiré d'une autre photo. La troisième, une photo d'Ambroise Lépine, aurait été un document intéressant pour les Archives du Manitoba. «On a fait une mise mais on a dû abandonner.»

Archives Manitoba a su cinq jours avant l'encan que ces documents allaient être mis aux enchères. «Nous n'avons pas de fonds d'acquisition, précise Gilbert Comeault. Quand des événements comme celui-là se produisent, nous coupons ici et là et nous redistribuons les budgets pour trouver l'argent nécessaire. Ç'a été une semaine assez mouvementée!»

Mais l'agitation de cette semaine a porté fruit puisqu'elle a permis de récupérer une pièce du patrimoine manitobain. «Quand la lettre a été adjugée, les gens ont applaudi dans la salle parce qu'elle était rapatriée, raconte Gilbert Comeault. Victorin Chabot était enchanté d'avoir participé à un événement aussi important!»

Écrite le 5 octobre 1885, alors que Louis Riel était emprisonné à Régina et qu'il se savait condamné, cette lettre est très personnelle. Louis Riel s'enquiert de la santé de sa femme, lui enjoint de prier, raconte avoir vu une dame de piété qui tenait à la maison un petit morceau du câble du gibet où il allait être pendu. Il parle d'espérance, demande qu'on prie la Sainte Vierge et rappelle qu'elle lui a maintes fois sauvé la vie.

«On n'y décerne aucune rancune, aucune amertume. Et c'est aussi la lettre d'un homme qui reste fidèle à ses idées, à ses convictions, qui n'en demande pas pardon et qui fait preuve de dignité.»

Gilbert Comeault espère que le document arrivera au Manitoba à temps pour la journée portes ouvertes des Archives le 5 novembre, afin que la population puisse la voir. La lettre sera ensuite intégrée à un des fonds d'Archives Manitoba, qui possèdent quelque deux mètres de documents ayant un rapport avec Louis Riel.

Sylviane LANTHIER

5 octobre (Régina) 1885.

Ma bien chère Marguerite,

Je voulais t'écrire hier: mais j'ai remis la partie à aujourd'hui. Et je ne veux pas retarder. J'ai reçu presque tout de suite la lettre que notre chère Henriette m'a écrite le 30. Elle m'a parlé de ta santé. Je te recommande de bien écouter notre tante Julie; et de ne pas négliger les bons conseils.

Prie le Bon Dieu afin qu'il éloigne de toi les accidents et les malheurs.

Hier, dans l'après-midi, en priant la Sainte Vierge, il m'est venu comme une grande espérance et une grande assurance que ta santé se fortifierait et que tu serais protégée. Prends donc courage. Fais prier les petits enfants, qu'ils récitent toutes sortes de petites prières et que souvent dans la journée, ils adressent au Bon Dieu, pour moi, leurs supplications pures et puissantes; les mains jointes et à genoux.

Recommandons-nous bien. Et si le Bon Dieu est pour nous, sa charité nous mettra à l'abri de toute peine.

De grand matin, comme il commençait à faire jour, aujourd'hui, j'ai vu notre Dame de pitié. Elle tenait à sa main du câble. Mais il n'y en avait pas plus grand que l'ongle de mon pouce. Et encore il était tout en sharpie [sic]. Elle m'a dit que c'était par un sentiment de pitié qu'elle avait mis la main sur le câble qu'on me préparait.

J'espère, espérez. Mais ne cessons pas de prier. La Sainte Vierge est puissante. C'est elle qui m'a sauvé la vie, plusieurs fois sur le Missouri. C'est elle qui peut encore auprès de Dieu faire des merveilles de bonté, de charité. Ayons confiance.

Vous autres qui êtes libres, allez, s'il vous plaît, de temps en temps, faire une visite au Très Saint Sacrement pour moi.

Chère Marguerite, si tu écris à ton Père, fais-lui bien tous mes compliments: qu'ils prient pour moi. Mes respects à toute la famille, à Moïse Auguste, mes bons souvenirs.

Embrasse pour moi nos chers petits enfants. Mes affections toutes filiales à Maman; mes bons souhaits à mes frères et sœurs, à nos beaux-frères et belles-sœurs, à nos parents, à nos amis.

Ton mari affectionné en N.S.J.C.

Louis "David" Riel

ÉDITORIAL

Créer des ponts

Le Québec deviendra-t-il un «pays souverain» après une négociation portant sur le partenariat économique et politique avec le «reste du Canada»? Voilà l'enjeu du deuxième référendum organisé par un gouvernement péquiste en 15 ans.

Ce qui surprend le plus en cette fin de course, ce sont les sondages qui montrent à quel point l'option souverainiste a progressé parmi la majorité francophone. À moins que les sondeurs ne se soient tous trompés, plus de la moitié des Québécois francophones veulent que les choses changent. Ces sondages confirment ainsi les résultats obtenus au Québec lors du référendum sur l'accord de Charlottetown: le Canada tel quel ou à peine maquillé, plus de 50 % des Québécois francophones n'en veulent pas. D'accord ou pas avec cela, ce mécontentement est incontournable.

Une majorité de «francophones de souche» votera probablement OUI le 30 octobre, alors qu'une une infime majorité du peuple québécois pourrait voter NON. À ce compte, le «problème québécois» ne sera toujours pas réglé, au contraire!

Si le NON l'emporte, le Canada restera «uni». Cela lui permettra de rester plongé, plus que jamais, dans ses dialogues de sourds entre les deux peuples fondateurs. Comme c'était déjà le cas, les taux d'intérêt demeureront sur-évalués, le dollar restera bas, les avocats constitutionnalistes continueront à s'en mettre plein les poches.

Il faudra aussi s'attendre à ce que quelqu'un dise, comme en 1980: «Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de dire: À la prochaine!» Car on n'élimine pas la volonté d'au moins 50 % d'un des deux peuples fondateurs (le premier, de surcroît), qui représente 80 % d'une population définie, par simple analyse d'un vote référendaire serré. À moins, bien sûr, d'essayer de réduire à rien cette volonté des francophones, comme le Canada anglais l'a fait partout ailleurs au pays depuis la Conquête. Les francophones du Canada y ont goûté depuis bien avant les débuts de la Confédération. Pourtant, malgré les échecs, les reculs et les refus, rien n'allait arrêter leurs incessantes batailles. Évidemment, ce sera pareil au Québec!

De l'autre côté, en cas d'un OUI, la souveraineté du Québec créerait des problèmes de l'Atlantique au Pacifique, et des périodes difficiles pour le Canada et le Québec seraient encore à prévoir. Mais les problèmes seraient nouveaux et, qui sait? La période de rétablissement serait peut-être moins longue que nos politiciens actuels le prédisent.

En tout cas, c'est la vision de l'Action démocratique du Québec (ADQ), un mouvement politique nouvellement créé où l'on retrouve, à tous ses niveaux, la volonté d'une jeunesse positive qui veut construire une société nouvelle sur une base Non conflictuelle avec le reste du Canada. L'ADQ constate le divorce entre les deux groupes fondateurs, d'où sa préférence pour créer un pays nouveau au lieu de reprendre les chicanes qui ont divisé le Canada depuis sa création. L'ADQ est le mouvement politique d'avenir au Québec, estiment plusieurs observateurs. Entre autres, c'est sa vision (le partenariat) qui est au centre des débats. Il faut commencer à l'écouter, comme l'a fait la SFM l'année dernière en invitant le chef de l'ADQ, Mario Dumont, à adresser la parole aux congressistes de son assemblée générale.

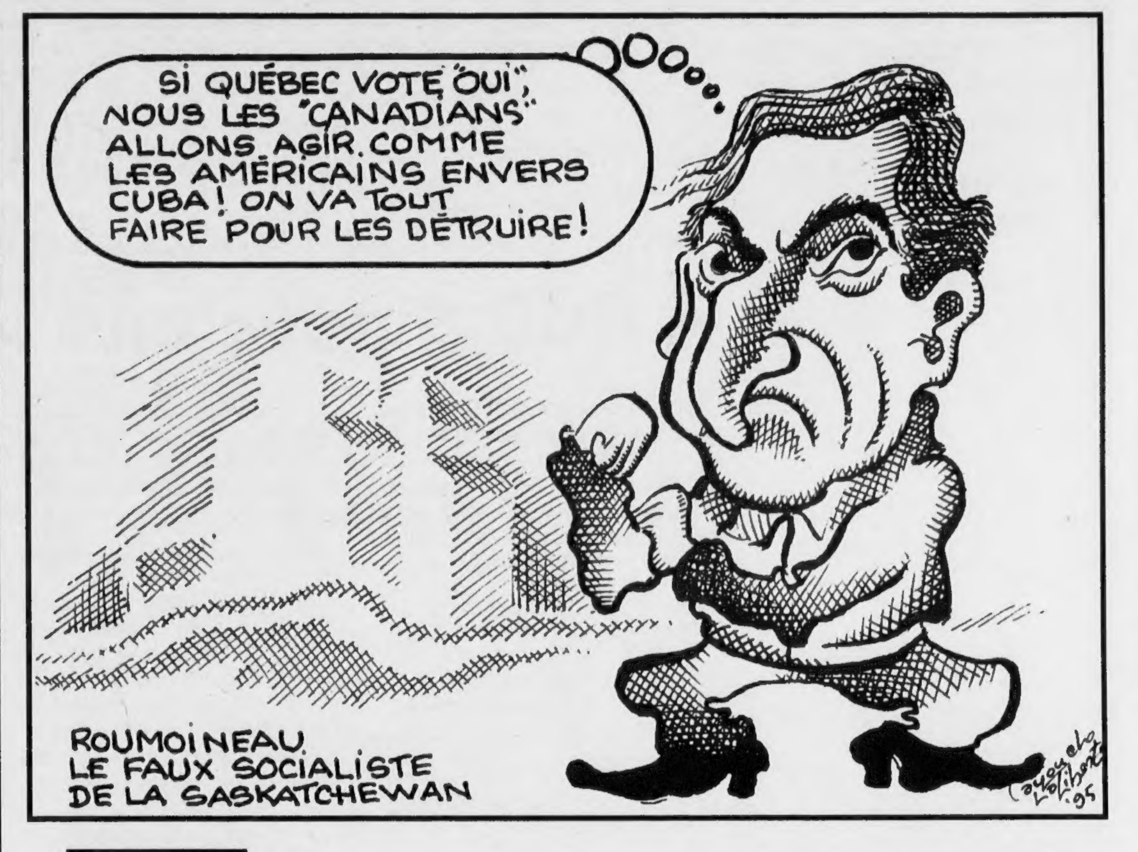
Pour une majorité de francophones québécois qui semble se dessiner, la cohabitation canadienne est devenue un objectif irréalisable. Personne dans le camp du NON n'a émis la moindre proposition sérieuse pour retenir les Québécois et Québécoises au sein du Canada. On leur a plutôt parlé d'un million de chômeurs, du tiers du cheptel québécois qui disparaîtrait, de leur argent qui ne vaudrait plus rien. Par leurs silences et leurs campagnes de peur, les tenants du NON semblent avoir rassemblé les indécis autour d'un risque plus douloureux à court terme, mais perçu comme bénéfique à long terme.

Quant aux effets négatifs qui surgiraient en cas d'un OUI (-effets que l'on a tenté de camoufler tout au long de la campagne référendaire), l'ADQ et ses partisans espèrent que cette nouvelle donne géo-politique permette aux générations montantes de relever ces défis qui, le plus tôt possible, ne devront plus être empreints des vieilles histoires de nos aînés et de nos ancêtres qui ont gaspillé leur temps à se quereller stérilement.

Chez les tenants du OUI, on ne se prend pas pour le camp du changement, mais plutôt pour le camp d'un déblocage. Si les tenants du NON avaient oeuvré vers une véritable réconciliation nationale, le Canada dormirait en paix aujourd'hui.

«Peu importe le résultat du référendum, disait essentiellement David Dandeneau aux membres de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface. Nous devons créer des ponts avec le Québec.» Mais pourquoi donc des paroles aussi sensées ne sont-elles pas venues d'ailleurs que de la bouche de leaders locaux -et totalement étrangers au débat- comme David Dandeneau?

Jean-François LACERTE



LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Collège universitaire de Saint-Boniface

On veut recueillir plus de 90 000 $

«90 000 $ est une somme bien modeste et j'ose espérer que nous allons aller bien au-delà de cet objectif», a lancé l'architecte Étienne Gaboury lors du lancement de la campagne de prélèvement de fonds 1995 du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), qui a eu lieu le 24 octobre. Nommé président du comité organisateur de cette campagne, Étienne Gaboury a d'ailleurs recueilli les premiers dons totalisant la somme de 60 000 $!

En effet, une grande partie du travail est déjà faite et de nombreux donateurs étaient présents au lancement pour remettre leurs dons. Parmi ceux-ci, mentionnons le président du conseil étudiant, Réal Déquier, qui a remis une somme de 17 000 $ au nom des étudiants. «Quand les étudiants paient leurs frais d'inscription, il y a une petite partie de cette somme qui est destinée à la campagne», explique-t-il.

De plus, un nouveau fonds de famille a été créé cette année et a rapporté plus de 15 000 $ à l'Œuvre des bourses du Collège, soit le fonds Lucien-St-Vincent. Rappelons que Lucien St-Vincent a été un homme très actif dans le monde de l'éducation. L'argent recueilli pour ce fonds servira à financer des bourses dans ce domaine. La première sera remise à la collation des diplômes de 1997.


photo: Carole Thibeault

Étienne Gaboury: Il faut dépasser notre objectif.

Étienne Gaboury signale cependant qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour atteindre l'objectif fixé et le dépasser. «On est heureux de voir que la campagne est déjà un succès, dit-il, mais il ne faut pas s'arrêter. Nous avons l'intention d'écrire à tous les anciens du collège, d'aller voir les grandes institutions financières et des compagnies en plus des gens de la communauté.»

«C'est la troisième campagne de levée de fonds que le CUSB tient, explique le directeur du Bureau de soutien au développement du Collège, David Dandeneau. Ça marche bien mais on n'a pas vraiment le choix que de faire ça. Il y a certaines sommes de la province qu'on ne peut recevoir que si on les double avec nos propres moyens.»

Les organisateurs ont profité du lancement de la campagne pour distribuer certains octrois rendus possibles grâces aux sommes recueillies l'année dernière. La campagne 1994, qui visait un objectif de 80 000 $, a rapporté près de 100 000 $. Parmi les octrois, mentionnons entre autres l'Œuvre des bourses qui a reçu un transfert de fonds de 25 000 $ provenant des différents fonds de famille: du Fonds Lucien-Guénette qui a donné 500 $ au Parlement jeunesse; et le Fonds de la pastorale a donné 15 000 $ au Service de la pastorale.

Carole THIBEAULT

Les commissaires de l'urbain

Trois femmes et un homme

Les 11 représentants de la région urbaine de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont élu les quatre commissaires de cette région lors de leur première rencontre le 24 octobre à l'école Lacerte. (1)

Murielle Gagné-Ouellette, Rachel Massicotte, Carmelle Mulaire et Marc Boily ont été élus. Deux autres candidats, Tayeb Meridji et Maurice Auger, se présentaient également aux postes de commissaire.

Les représentants ont aussi choisi leurs président et vice-président, respectivement Donald Dugas et Maurice Auger.

Dans leurs discours, les candidats aux postes de commissaire ont souligné certaines de leurs priorités et leur vision de la DSFM. Carmelle Mulaire a mentionné que la région urbaine avait besoin «de quatre voix fortes» pour la représenter au sein de la Division scolaire et a fait valoir sa connaissance des dossiers et des enjeux.

Rachel Massicotte, une nouvelle représentante pour la DSFM, a fait valoir ses intérêts envers l'éducation et son engagement dans la communauté. «Je crois à l'implication des parents dans l'éducation des enfants et j'aime un système où les enfants sont eux aussi consultés. Il ne faut pas oublier que la raison d'être de l'école, c'est les enfants.»

Représentant de l'école Lavallée, Maurice Auger a rappelé son engagement envers les parents de son école, où le manque d'espace est criant. «Je sais que j'ai un peu le caractère de Saint-Jean-Baptiste qui crie dans le désert et peut-être que je vais finir comme lui!», a lancé ce «défenseur de la structure de la DSFM» et du pouvoir des régions.

Murielle Gagné-Ouellette a mentionné qu'on devait «rester vigilants pour que les services aux enfants ne soient pas perdus et pour faire respecter nos droits auprès des gouvernements».

Marc Boily, qui occupait jusqu'à tout récement le poste de vice-président de la DSFM, a dit «demeurer fidèle à ses idées». «Je suis en faveur de la décentralisation et la dévolution des pouvoirs vers les régions, tel que la loi le dit. C'est mon crédo.»

Tayeb Meridji a pour sa part rappelé son rêve: «Que mes petits-enfants me disent: "grand-papa ,je t'aime" en français», soulignant la nécessité des efforts de concertation et de collaboration des parents francophones, pour agir dans le but d'obtenir les meilleures écoles qui soient.

Les représentants régionaux ont établi l'ordre du jour d'une prochaine réunion, où ils veulent discuter, entre autres choses, de la définition du mot «équitable», notamment en ce qui a trait à la répartition des ressources et des pouvoirs de la DSFM.

«Peut-être qu'on devrait avoir un commissaire de plus à la région urbaine, et un de plus dans la région de l'Est, les deux grandes régions de la DSFM», a suggéré Marc Boily. Tayeb Meridji a suggéré pour sa part qu'on organise une réunion de concertation pour tous les intervenants de la région urbaine, «afin de discuter de la question urbaine».

Sylviane LANTHIER

(1) Les représentants de l'urbain sont... École Taché : Carmelle Mulaire, Pierre Deniset. École Lacerte: Donald Dugas, Rachel Massicotte. École Lavallée: Murielle Gagné-Ouellette, Maurice Auger. École Précieux-Sang: Tayeb Meridji, Roland Saurette. Collège Louis-Riel: René Perreault, Marc Boily

Division scolaire franco-manitobaine

La région sud nomme ses deux commissaires

Le comité régional de la région sud a tenu, le 23 octobre, sa première réunion depuis les élections scolaires à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Au cours de cette réunion inaugurale, les représentants régionaux ont élu Jeannette Gilmore et André Carbonneau aux postes de commissaires de la DSFM. La rencontre, expédiée en moins d'une heure, s'est fait dans une atmosphère calme et amicale.

Jeannette Gilmore en est à son deuxième mandat à titre de commissaire. La représentante de l'école secondaire de Saint-Jean-Baptiste mentionne que les programmes de musique sont encore d'une très grande importance pour elle. «Une école sans musique et sans chant, c'est une école vide», affirme-t-elle, ajoutant que ces cours aident beaucoup au développement de l'enfant.

Au cours de la dernière année, les écoles de la région sud ont institué des programmes de musique à différents niveaux, mais elle estime qu'il faut continuer à les améliorer surtout en acquérant de nouveaux instruments. «Les parents n'ont pas toujours les moyens de payer, explique la commissaire, surtout pour les gros instruments.»

De son côté, André Carbonneau, représentant de l'école de Saint-Pierre-Jolys, goûtera pour la première fois au rôle de commissaire de la DSFM. Comme il est aussi enseignant, il dit «avoir le meilleur des deux mondes» puisqu'il peut exercer des pressions politiques en étant commissaire tout en continuant à agir sur le terrain.

La pierre angulaire de la réussite des élèves consiste selon lui à miser sur une éducation de qualité. Il insiste sur le fait qu'il faut «bien former les élèves, leur donner les moyens de bien s'exprimer, de savoir écrire et leur donner les outils pour qu'ils soient bien adaptés au marché du travail.» André Carbonneau croit qu'une technologie de pointe est l'un des meilleurs atouts qu'on puisse fournir aux jeunes pour atteindre ces objectifs.

Lors de cette réunion inaugurale, les représentants de la région sud ont aussi élu leur président et vice-présidente, soit respectivement Claude Lemoine (nouveau venu de la région de Sainte-Agathe) et Anne-Marie Fillion (de l'école élémentaire de Saint-jean-Baptiste). Les autres membres du comité sont Rita Sabourin (Saint-Jean-Baptiste élémentaire) et Raymond Curé (Saint-Pierre-Jolys).

Carole THIBEAULT

Élections: les résultats

Voici les résultats des élections municipales et scolaires dans les régions francophones de la ville et du rural.

Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de voix recueillies par les candidats. Les lettres «sc» signalent que la personne a été élue sans concurrence. Les noms en gras sont ceux des personnes élues le 25 octobre.

Dans le cas des divisions scolaires, nous ne publions que les noms des candidats élus.

Municipalités rurales et villages par région

La Seine

La Broquerie (MR)
Préfet: **John Giesbrecht (732)**
Kenneth Mantie (381)
Quartier 1: Ernest Klassen (102)
Heinz Reimer (122)
Quartier 2: **Cornie Goertzen (100)**
Erwin Oswald (77)
Quartier 3: **Aimé Vielfaure (196)**
Edward Mantie (44)
Quartier 4: Ronald Vielfaure (sc)
Quartier 5: Jean Gagnon (sc)
Quartier 6: **Wilfrid Chabot (139)**
William Honnick (78)
Taux de participation: 57 %

La Broquerie (village non incorporé)
Tous réélus (3): Yves Lafrenière (président), Jules Balcaen et Claudette Normandeau.

Sainte-Anne (village)
Maire: **Julie Snyder (552)**
Gilles Gagnon (155)
Conseillers (4): Gilles Nault (317), **Robert Gosselin (443)**, Edmond Ste-Marie (22), **Ken Dayment (437)**, **Claude Champagne (346)** et **Guy Deschambault (350)**

Sainte-Anne (MR)
Préfet: Al Coates (532)
Lucie Saindon (550)
Ron Barkman (423)
Quartier 1: Reginald Sproule (41)
Hubert Gagnon (107)
Quartier 2: John R. Penner 57)
Harvey Plett (183)
Quartier 3: **Renald Courcelles (166)**
Jim Cleland (126)
Quartier 4: Oram Proulx (207)
Gary Vincent (270)
Quartier 5: Abe Unger (sc)
Quartier 6: René Picard (70)
Donald Vincent (54)
Raymond Michaud (124)

Richer (village non incorporé)
Tous réélus (3): Harry Harder, Raymond Saindon et Joe Wery

Taché (MR)
Préfet: **William Danylchuk (1804)**
Gilbert Bourrier (1009)
Quartier 1: **Melvin Unger (171)**
J. Bohémier (26)
Rickie Cox (2)
Neil Heppner (64)
Jacques Trudeau (106)
Quartier 2: Susan Macaulay (234)
Walter Plett (287)
Quartier 3: R. D. Gauthier (165)
Ron Gélineau (138)
Claude Lapointe (173)
Quartier 4: **Heather Johnson (415)**
Mary Ann Haddad (273)
Quartier 5: **Gary Ammeter (204)**
Paul Lebrun (61)
Perry Schwark (97)
Roxanne Turgeon (65)
Quartier 6: **Louis Ross (154)**
R. Chammartin (133)
Stan Dubek (56)
William Dunn (46)
Taux de participation: 49 %

Lorette (village non incorporé)
Trois postes: Léo Dubois (342), Carol Laramée (268), Raymond J. Gauthier (286), **Peter Gulakow (311)**, Guy Laurencelle (300) et **Phil Wright (341)**
Résultats du référendum sur la construction de la lagune:
372 contre, 341 pour. Rejeté.

La Rouge

Montcalm (MR)
Préfet: Florent Beaudette (sc)
Quartier 1: Bryon Heinrichs (sc)
Quartier 2: Brunel Jutras (70)
Denis Barnabé (90)
Quartier 3: Guy Fillion (sc)
Quartier 4: Gérald St-Godard (sc)
Quartier 5: Émile Rémillard (sc)
Quartier 6: Karen Jean (sc)
Taux de participation: 72 %

Saint-Jean-Baptiste (village non incorporé)
Trois postes: Henry Van Den Bosch

Ritchot (MR)
Préfet: Albert Bilodeau (321)
Joël Leclaire (336)
Valerie H. Rutherford (522)
Robert Stefaniuk (751)
Henry Wiens (373)
Quartier 1: Wayne Hadfield (327)
Vincent Swerdyliak (367)
Quartier 2: **Ed Benjamin (404)**
Tim Lenchyshyn (124)
Georges Perron (190)
Jim Stuermer (174)
Quartier 3: Guy Chateau (201)
Eugene Whitney (213)
Quartier 4: Philippe E. Tencha (172)
Gord MacOnnell (214)
Taux de participation: 60 %

De Salaberry (MR)
Préfet: **Luc Catellier (580)**
Gabriel Catellier (377)
William Remenda (499)
Quartier 1: Gilbert Lussier (76)
Robert Baldwin (98)
Quartier 2: **Brian Copple (171)**
Emilien Lussier (94)
Quartier 3: Gérald Dumont (sc)
Quartier 4: **Larry Bugera (148)**
Alain Robidoux (54)
Quartier 5: Jean A. Goulet (sc)
Quartier 6: Christian Gosselin (106)
Raynald Bertrand (276)

Saint-Pierre (village)
Mairesse: Claudette Closson (sc)
Conseillers (5): **Raymond Garand (165)**, **Lucien Croteau (217)**, **Louise Côté (199)**, Jacques Tessier (131), **Philippe Préfontaine (213)** et **Luc Préfontaine (307)**
Taux de participation: 59 %

La Montagne

Notre-Dame-de-Lourdes (village)
Maire: Yves Julien (sc)
Conseillers (4): **René Badiou (193)**, **Denis Bibault (202)**, **Marc Collet (256)**, Gérard Badiou (135) et **André Talbot (213)**
Taux de participation: 66 %

Saint-Claude (village)
Maire: Louis Viallet (sc)
Conseillers (4): **Simone Chevrier (178)**, Lucille Bazin (86), Agnès Lacroix (122), **Don Chapman (288)**, **Stuart Clark (190)**, Paul Gaultier (137), **Bryan Spencer (199)** et Robert Debreuil (165)
Taux de participation: 74 %

Somerset (village)
Maire: Dr Georges Mabon (sc)
Conseillers (4): **Hervé Bahuaud (148)**, **Paul Émile Labossière (130)**, Michel Picton (113), Raymond Talbot (62), Wilfred Raine (63), **Gérald Rondeau (188)** et **Aurèle Talbot (127)**
Taux de participation: 78 %

Région périphérique

Cartier (MR)
Préfet: Joseph Legault (sc)
Quartier 1: Neil Williment (sc)
Quartier 2: **Roland Rasmussen (66)**
Ann Broten (0)
Charles Fossay (56)
Quartier 3: Norman Swenson (sc)
Quartier 4: Marshall Piper (sc)
Quartier 5: Russ Mierke (132)
Gerry Arnal (160)
Quartier 6: **Robert Houde (174)**
Chris Beckwith (111)
Noella St. Cyr (36)
Taux de participation: 62 %

Élie (village non incorporé)
Tous élus (5): Larry Curtis, Gerry Arnal, Colin Vann, Les Kauppila et Bob Whitechurch

Sainte-Rose-du-Lac (MR)
Préfet: Dwight Hopfner (sc)
Quartier 1: Ernest Soucy (sc)
Quartier 2: Émile Bernardin (sc)
Quartier 3: Maurice Maguet (sc)
Quartier 4: Léopold Roussin (sc)
Quartier 5: Albert Mongrain (sc)
Quartier 6: Jim Ives (sc)

Laurier (village non incorporé)
Tous élus (5): Ernest Soucy, Debbie Soucy , Debbie Letain, Joe Letain et Lucien Assailly

Sainte-Rose-du-Lac (village)
Maire: **René L. Maillard (309)**
Paul P. Delaurier (257)
Bjarni Sigurdson (22)
Conseillers (4): Charles Adam (381), **Dale A. Claeys (447)**, **Ivan Worrall (449)**, **Roger M. Lapointe (417)**, **Frank H. Parent (408)**
Taux de participation: 63 %

Saint-Laurent (MR)
Préfet: **Aimé Gauthier (413)**
Henri L'heureux (336)
Allan Gaudry (308)
Quartier 1: **Fred Glas (68)**
Lionel Vouriot (39)
Terry Ditchfield (14)
Quartier 2: Richard Schon (42)
Yvonne Perrault (6)
Denis Carrière (72)
Quartier 3: **Cheryl Dumont (213)**
Brian Desjarlais (63)
Marlene Bruce (63)
Quartier 4: **Marc Chartrand (87)**
Norbert Langelier (57)
Quartier 5: **Edward Nast (76)**
Winnie Johnson (44)
Quartier 6: Fred Meindl (sc)
Taux de participation: 50 %

Saint-Lazare (village)
Maire: Martin Dupont (sc)
Conseillers (4): Alan Rittaler (sc), Robin Tremblay (sc) et Damien Blouin (sc)

Ellice (MR)
Préfet: George Boucher (sc)
Quartier 1: Barry Lowes (sc)
Quartier 2: Alfred Simard (sc)
Quartier 3: **Omer Fouillard (94)**
André Huberdeau (44)
Quartier 4: Denis Fouillard (sc)
Quartier 5: Frank Hamilton (sc)
Quartier 6: Eric Wotton (sc)
Taux de participation: 88 %

Alexander (MR)
Quartier 3 (Saint-Georges): **Alex Kalynchuk (220)** et Jacques Lemire (69)

Quartiers francophones de Winnipeg

Quartier de Riel

Saint-Boniface
Evélyne Reese (7 603)
Daniel Vandal (10 036)
Saint-Vital
Allan Golden (11 085)
Randy Gibbons (3 430)
John Parry (2 940)
Lloyd Terry (861)
Saint-Norbert
John Angus (11 301)
Roy Anders (1 452)
Derek Riel (1 768)

Divisions scolaires

La Rivière-Seine

Quartier 1: Wendy Bloomfield (sc)
Gary Nelson (sc)
Gary Townson (sc)
Quartier 2: Robert Stefaniuk (sc)
Quartier 3: Wayne Maltby (363)
Quartier 4: Janice I. Kostash (506)
Marinus Van Osch (636)
Quartier 5: Robert Rivard (sc)
Elaine Kotowicz (sc)
Quartier 6: Jean Gagnon (582)

La Rivière-Rouge

Quartier 1: Rhéal Rémillard (sc)
Quartier 2: Louis Roy (sc)
Claude Lafond (sc)
Quartier 3: Lorette Courcelles (sc)
Jean Desrosiers (sc)
Quartier 4: Maurice Laroche (sc)
Ron Vinet (sc)
Quartier 5: Jacqueline Doutremont (sc)
Quartier 6: Claude Vermette (sc)
Quartier 7: Ernest Lemoine (sc)

La Montagne

Quartier 1: **Margie Van Den Bosch (234)**
Quartier 2: Christine Chabbert (sc)
Norbert Van Deynze (sc)
Quartier 3: **Norbert Rey (578)**

Winnipeg

Norwood: Nancy Allan (2 463)
Louise Johnston(2 239)
Ryan Kangas (2 204)
Brenda Leslie (2 439)
Wendy Schettler (2 488)
Saint-Boniface:
Anita Chapman (7 792)
Hugh Coburn (5 511)
Carolyn Duhamel (9 348)
Jim Garwood (5 176)
Roy Schellenberg (5 653)
Saint-Vital: Wayne Boyce (5 238)
Bob Bruce (5 283)
Barbara Cape (7 106)
Dave Richardson (5 458)
Marilyn Seguire (6 603)
Gord Steeves (9 921)
Neil Vadeboncoeur (6 400)

À Winnipeg,
La mairesse réélue

Susan Thompson:	83 036
Peter Kaufman:	69 601
Terry Duguid:	58 656

La grève des professeurs à l'Université du Manitoba

On attend la nomination d'un médiateur

Depuis le 17 octobre, les professeurs de l'Université du Manitoba se retrouvent sur les lignes de piquetage. Le 23 octobre, l'administration de l'Université et l'association des professeurs (UMFA) acceptaient que la Province nomme un médiateur pour le conflit.

Au moment d'aller sous presse, UMFA et l'administration attendaient de trouver un médiateur acceptable pour les deux parties. «Entre-temps, nous avons approché l'administration pour amorcer le dialogue, explique le président sortant de UMFA, Ranjan Roy. Nous attendons avec anxiété que le processus commence. Nous pouvons rassembler notre équipe de négociation en une demi-heure!»

Le professeur lance que beaucoup d'autres associations de professeurs du pays, dont celle du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), et certaines des États-Unis, appuient les démarches de UMFA «parce que nous défendons des principes clé, comme la liberté académique.»

Son collègue, Jean-Luc Chodkiewicz, explique: «L'Université veut avoir le droit de fermer des facultés ou des programmes dans quelques mois. Imaginez les conséquences pour les professeurs et pour les étudiants. Et l'administration veut le pouvoir de congédier des individus rapidement, sans tenir compte de la "tenure" des professeurs. Comment un professeur peut-il travailler avec la menace d'être mis à la porte?

«Les administrateurs ont une vision de comptable. Mais pour une université, il faut voir plus loin que le bilan de fin d'année. Les professeurs sont des enseignants et des chercheurs, et la recherche, ça peut prendre des années avant que ça rapporte. D'autres recherches ne donnent pas nécessairement quelque chose qui se vend, mais peuvent orienter des décisions politiques, par exemple.»


photo: Karine Beaudette

Jean-Luc Chodkiewicz.

UMFA demande que tous les niveaux aient une voix décisive quant aux coupures de programmes, entre autres. «L'Université veut prendre les décisions toute seule. Nous ne sommes pas contre l'idée de fermer ou de couper, s'il y a une crise financière. Par contre, nous croyons que le processus devrait permettre à tous les niveaux de participer aux décisions.»

UMFA reproche aussi à l'administration de cacher les chiffres. «On voudrait que l'Université ouvre ses livres à une commission formée d'administrateurs et de professeurs. Si l'Université veut fermer un département, avant d'être d'accord, nous voulons voir les chiffres. L'Université refuse.»

Jean-Luc Chodkiewicz rappelle que UMFA n'a jamais demandé d'argent. «Nous ne cherchons pas à ruiner l'Université. Nous avons toujours tenu compte de la perte de l'Université, au point où nous sommes prêts à accepter une baisse de salaire.»

Les professeurs du CUSB, pour leur part, ne sont pas touchés par cette grève puisqu'ils ont leur propre convention collective. Par conséquent, les étudiants du CUSB se rendent encore à leurs cours. Quelques dizaines d'entre eux, cependant, suivaient aussi des cours à l'Université du Manitoba.

C'est le cas d'Yvette Chaput, qui était censée finir son baccalauréat en mathématiques et en Latin American Studies en décembre 1995. «Il me reste seulement deux demi-cours, que je prends à l'Université du Manitoba.

«Je suis d'accord avec les professeurs mais en même temps, je comprends l'administration. Ils sont au pied du mur à cause de l'économie en général. Si la grève se poursuit longtemps, est-ce qu'on va nous rembourser, ou nous permettre d'écrire un examen final quand même? Je suppose que c'est normal qu'on n'ait pas de réponses.»

Karine BEAUDETTE

RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

Trois analystes témoignent

Faut-il craindre les conséquences du référendum si les Québécois votent Oui en majorité? Faut-il s'en féliciter si le vote est négatif? Au moment où les deux camps sont nez-à-nez dans les sondages, La Liberté a demandé à trois personnes de nous livrer leur réflexion. Voici donc ce qu'en pensent un Québécois d'origine et Manitobain d'adoption, Michel Verrette, un politicologue franco-manitobain, Raymond Hébert et un député libéral à Ottawa, Ronald Duhamel. Les entrevues ont été réalisées en début de semaine, à huit jours du vote, alors que depuis deux semaines le camp du Oui avait le vent dans les voiles.

Propos recueillis par
Sylviane LANTHIER

Selon Michel Verrette

Le Oui l'emportera par une faible marge

«Mes pronostics: le Oui l'emporte par la peau des fesses. Le vrai sondage, ce sera celui du 30 octobre, mais les événements des derniers jours indiquent un mouvement de panique dans le camp du Non, tandis que de plus en plus de groupes appuient le Oui, et parmi eux se trouvent des appuis non traditionnels. Quand les bonnes vieilles communautés religieuses appuient le Oui en conférence de presse, c'est assez inattendu! Donc, je crois que le Oui va l'emporter par une faible marge.

«Le lendemain, la boule va continuer de tourner. Si le fédéral agit comme un gouvernement responsable dans son rôle de gestionnaire du bien commun, il fera en sorte d'atténuer les réactions négatives des marchés. Si le dollar et les taux d'intérêt fluctuent, je ne crois pas que ce sera dramatique et ça se replacera dans les dix jours.

«Du point de vue politique, il y aura la mise en place d'une négociation. Le Non va continuer à jouer la carte du "On ne veut pas négocier", mais après le vote, il faudra bien s'asseoir parce que c'est la seule logique rationnelle applicable dans la suite des événements.

«Au Canada anglais, il se peut qu'un Oui entraîne une montée du Reform, un "backlash" contre les libéraux qui n'auront pas réussi à faire leur travail. À moyen terme, on peut se demander si le Canada va survivre. Il y aura sûrement des réalignements "géonaturels" mais il est très difficile de prévoir un scénario parce qu'il y a beaucoup d'impondérables.

«Et si le Non était victorieux? Rien ne se produirait d'ici un an, mais après, la question des réformes des programmes sociaux du fédéral changera les règles du jeu de toute façon. Il y aura une décentralisation des services sociaux, de l'éducation, qui sont de toute façon des champs de compétence provinciale que le fédéral a envahi grâce à son pouvoir de dépenser.

«Ces réformes ne changeront rien à la lettre de la constitution, donc rien pour le Québec du point de vue de sa sécurité culturelle, mais ça entraînera une révision de la fiscalité canadienne pour permettre aux provinces d'avoir davantage de pouvoirs financiers. Et le Canada, qui se veut une fédération, évoluera peut-être vers un vrai modèle fédératif, entraînant un rééquilibre des pouvoirs entre les niveaux de gouvernement.

«Pour les Franco-Manitobains, il faut savoir si le Québec nous a servis ou desservis au cours des ans. Sa présence nous a servis pour amener du financement, mais on s'est habitués à cet argent sans trouver en nous les moyens de survivre. De toute façon, les budgets du fédéral sont à la baisse et il n'y aura pas de revirement du fédéral en cette matière.»



Archives La Liberté
Michel Verrette: vers une vraie fédération?

Le référendum à Radio-Canada

Les résultats et des bilans

Radio-Canada diffusera les résultats du référendum le 30 octobre au soir, à partir de 19 h à la télévision et de 18 h 30 à la radio.

Le 31 octobre, la station locale CKSB fera aussi le bilan du référendum québécois dans ses différentes émissions. *Radio-Réveil* en parlera le 31 octobre, alors qu'un bilan référendaire parviendra du réseau national. On pourra aussi entendre des réactions et des analyses manitobaines, avec comme invités Raymond Hébert, Guy Jourdain et le rédacteur en chef du quotidien montréalais *La Presse*, Alain Dubuc. Les heures précises de ces commentaires n'étaient pas encore déterminées au moment d'aller sous presse.

À midi, Raymond Hébert et Rhéal Teffaine seront également les invités de Vincent Dureault dans le cadre de l'émission *Ici Midi*. À partir de 15 h, d'autres réactions et analyses sont prévues à *L'heure de pointe*.

S. L.

Pour Raymond Hébert

Un Oui équivaut au chaos

«Je suis fédéraliste et je ne peux voir de bénéfices à une victoire du Oui, même au Québec. J'y vois plutôt des menaces à la langue. Le Québec sous-estime les appuis à sa langue et à sa culture dans le Canada actuel. Je ne vois pas comment le français peut se porter mieux même au Québec si ce dernier s'isole dans une Amérique du Nord anglophone.

«Si le Oui l'emporte, l'immersion disparaît des écoles dans cinq ans et de l'autre côté, les Québécois doivent être davantage bilingues pour traiter avec Ottawa et le reste du Canada. La Loi sur les langues officielles n'aura plus de raison d'être, pas plus que des fonctionnaires bilingues au Canada. Il y aura donc une perte d'appuis concrets à la langue française.

«Au Manitoba, possiblement que seules les écoles françaises survivront, parce que ce sont les seules institutions protégées par la Charte des droits. La Loi sur les langues officielles n'est qu'une loi ordinaire; elle pourrait disparaître, et c'est grâce à elle que les organismes ont des appuis en terme de financement. A un million de francophones sur 23 millions de Canadiens, on ne pèserait pas lourd et on deviendrait un groupe ethnique comme les autres. Seuls les plus gros de nos organismes pourraient survivre.



Archives La Liberté

Raymond Hébert: «Pourtant, la constitution joue un rôle mineur dans la vie de tous les jours..»

«Le Oui signifie aussi le début de plusieurs années de négociations difficiles et émotives. Chaque jour, on entendra des manchettes sur la dette!

«Si le Oui est faible, peut-être que le Canada essaiera de résister. Jean Chrétien pourrait poser une question plus claire, du genre: "Accordez-vous un mandat au gouvernement fédéral de négocier la séparation du Québec?" Parce qu'en ce moment, ni Chrétien ni les autres premiers ministres n'ont un mandat pour négocier la séparation du Québec. Je vois donc deux possibilités: des élections générales ou un référendum. Mais des élections, ce serait désastreux pour le gouvernement actuel, qui risquerait de se retrouver minoritaire.

«Chose certaine, les Canadiens sont tannés et en ont assez, aussi, d'être exclus du débat. Quand Jean Chrétien et Paul Martin disent: à la limite, on négocierait la sécession mais pas le partenariat, ils reflètent l'opinion du Canada anglais.

«Ce qui serait négociable sur les termes de la sécession, ce serait le partage de la dette et des ententes pour assurer la mobilité des travailleurs, par exemple. Mais sur la citoyenneté et le partage du passeport canadien, il n'y aurait pas de compromis. Et même si le Québec gardait la monnaie canadienne comme il en a la possibilité, il peut arriver une fuite de capitaux telle qu'il devrait de toute façon imprimer sa propre monnaie. Dans tout ça entrent des éléments politiques, économiques mais également émotifs, qui rendent les événements imprévisibles.

«L'élément Bouchard est un exemple d'irrationnel: tout à coup il entre en jeu et les gens ne regardent plus la question posée, mais font confiance à un individu qui va négocier.

«Pendant cette dernière semaine de campagne, je prévois un changement dans le discours du Non, qui va miser sur les avantages d'être Canadien, sur le côté positif. C'est vrai qu'avec les gaffes commises — par exemple, quand Paul Martin a parlé du million d'emplois perdus —, ils ont sapé dans la crédibilité de leur discours économique, qui était leur carte forte. Et l'impossibilité de promettre de rouvrir des pourparlers constitutionnels n'aide pas le Non.

La stratégie de Chrétien, de ne pas parler de changement constitutionnel, a bien marché dans les premières semaines. Mais cette stratégie ne marche plus maintenant que les Québécois réclament du changement. D'un autre côté, Jean Chrétien doit aussi penser au reste du Canada, où on ne veut pas entendre parler de la constitution. Il ne peut rien promettre sur le plan constitutionnel.

«Bref, que le résultat soit un Oui ou un Non, ce sera un résultat très serré. Et si c'est un Oui, ce sera le chaos.»

Le référendum pour Ronald Duhamel

Comme une guerre sans gagnant

«Il me semble que les arguments du Non présentent plus de réalité concrète. Quand on dit que le dollar peut baisser, les taux d'intérêt grimper, notre cote de crédit en souffrir, ce sont des choses qu'on peut voir de façon concrète puisque ça se produit déjà. Du côté du Oui, on plonge dans le vide. Quand le Québec dit: on peut s'occuper de nous-mêmes, je le crois! C'est vrai que le Québec peut s'occuper de lui. Mais à quel prix?

«Dans le parti libéral, à Ottawa, les gens sont préoccupés. Mais on croit encore que le Non a des chances de l'emporter. Il n'y pas de panique, pas d'inquiétude, mais une sorte de surprise. On croyait avoir une argumentation solide, mais on dirait que ça n'a pas pénétré dans la tête d'un certain nombre de gens.

«Des gens vont voter Oui parce qu'ils y croient fermement, mais d'autres vont voter Oui pour d'autres raisons que parce qu'ils veulent un pays indépendant et séparé.

«Côté constitutionnel, Jean Chrétien ne peut pas offrir quoi que ce soit aux Québécois; il parlerait dans le vide. Il a besoin de l'appui de sept premiers ministres représentant 50 % de la population et il ne peut pas l'avoir en ce moment. Je peux bien promettre un million, mais si je ne l'ai pas, c'est une promesse malhonnête. La bonne façon de faire les choses, c'est de dire aux Québécois: nous avons un excellent pays et nous devons le conserver.

«Il y a eu beaucoup de changements depuis le dernier référendum de Charlottetown. Il y a eu des efforts pour éliminer les chevauchements. Il n'y a pas de solution magique pour changer les choses et dans le domaine constitutionnel, en plus, ce n'est pas unilatéral.

«Quant aux conséquences d'un Non sur les francophones hors Québec... Je dois d'abord dire que je crois que le Non a d'excellentes chances de l'emporter. Maintenant, nous avons été chez nous ici depuis longtemps et nous continuerons de l'être. Ce sera difficile parce que nous perdons un poids politique et un point de repère en perdant le Québec, mais nous continuerons. Je ne crois pas que nous perdrons la Loi sur les langues officielles, mais ce sera certainement différent et plus dur pour les communautés.

«Et si le Non l'emporte, je crois qu'il faudra faire des efforts supplémentaires pour éviter d'autres référendums parce que chaque fois, ça déchire et ça tue le pays. C'est comme une guerre sans gagnant.»



Archives La Liberté

Ronald Duhamel: les libéraux sont préoccupés, mais pas inquiets.



SAINT-MALO

Souper d'automne

Le Chalet Malouin de Saint-Malo tiendra son souper annuel d'automne le dimanche 5 novembre, de 16 h 30 à 19 h.

Le prix d'entrée pour les adultes est fixé à 8 $ et à 4 $ pour les enfants de 5 à 10 ans. Les plus jeunes peuvent manger gratuitement. Pour de plus amples renseignements, on peut appeler Nicole au 347-5753.

C.T.

Le 26 octobre au Rendez-vous

Les francophones manifestent leur vitalité

Organisé dans la foulée des déclarations de la députée du Bloc québécois à la Chambre des communes, Suzanne Tremblay, qui s'est écriée: «Pouf! les francophones hors Québec», en parlant de l'assimilation, des francophones de Moncton, Ottawa et Saint-Boniface ont décidé d'organiser un vaste rassemblement qui démontrerait la vitalité et le dynamisme des francophones hors Québec.

Ce rassemblement arrive en fin de course référendaire, et à un moment où les sondages, plaçant les deux camps nez-à-nez, semblent aussi indiquer que le Non pourrait être en difficulté face à l'effet Bouchard et après avoir commis quelques gaffes.

À Saint-Boniface, Louis Paquin raconte avoir été contacté par Aurèle Thériault, un militantfrancophone à Ottawa, pour organiser ce rassemblement au Rendez-vous. «Si les Québécois votent Oui, explique Louis Paquin, je pense que les gens d'ici vont dire: "On n'a rien fait pour démontrer qu'on existe pendant la campagne". Le message qu'on aimerait envoyer au Québec, c'est celui de notre dynamisme.»

Au moment d'écrire ces lignes le 25 octobre, l'événement n'avait pas encore eu lieu. Les francophones de Moncton, d'Ottawa et de Saint-Boniface devaient être reliés par satellite, en direct; «une première, lance Louis Paquin, et une occasion de se voir, de se parler, de se connaître entre francophones».



Archives La Liberté

Louis Paquin: manifester notre dynamisme.

Les organisateurs de l'événement espéraient aussi qu'il allait attirer les gens ordinaires: «Ce n'est pas une initiative des organismes, mais de personnes qui veulent être positives et démontrer que nous, les francophones, on a réussi à se tailler une place dans l'Ouest.»

Par ailleurs, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a réagi aux propos de Suzanne Tremblay en conférence de presse le 24 octobre à Montréal, réitérant son message vantant le dynamisme des francophones.

La FCFA, dans une lettre adressée à Lucien Bouchard datée du 19 octobre, a aussi demandé au chef du Bloc québécois la destitution de Suzanne Tremblay en tant que critique aux affaires inhérentes au patrimoine canadien. Le silence de Lucien Bouchard à la suite de cette lettre, «en dit long sur la politique du Bloc québécois à notre égard», a déclaré le président de la FCFA, Jacques Michaud.

La présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Patricia Courcelles, était présente à cette conférence de presse. La FCFA était également représentée au grand rassemblement des forces du Non à Montréal le 24 octobre où les trois chefs, Jean Chrétien, Jean Charest et Daniel Johnson ont livré des discours enflammés pour tenter de reprendre le momentum de la campagne, à moins d'une semaine du vote.

Sylviane LANTHIER

WINNIPEG

Des conférences sur la loi

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface propose en novembre une série de conférences sur la loi portant sur les sujets suivants:

- Les procurations (Powers of Attorney) et les directives en matière de soins de santé au Manitoba. Conférencier: Alain Laurencelle. Le lundi 6 novembre.

- La loi sur l'emploi et le renvoi injustifié. Conférencier: Paul McKenna. Le lundi 20 novembre.

- La loi sur la séparation et le divorce. Conférencière: Mary-Jane Bennett. Le lundi 27 novembre.

Ces conférences en français sont présentées en collaboration avec l'Association d'éducation juridique communautaire et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba. Elles auront lieu à la Bibliothèque, dans la salle Marie-Lynne-Bernard, de 19 h à 20 h 15. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Renseignements: 986-4334.

S. L.



Sur grand écran

N'est-ce pas frustrant de voir que les films sortent à une vitesse effarante et qu'ils sont retirés des salles de cinéma tout aussi vite? Il me semble qu'on a à peine le temps de remarquer qu'un film, vu en "preview" quelques semaines auparavant, se trouve à l'affiche. Alors on planifie une sortie cinéma et voilà qu'il est déjà parti!

Eh bien, il faut peut-être explorer le circuit de ces autres cinémas qui projettent les films un ou deux mois plus tard. Ils sont relativement nombreux à Winnipeg: le Hyland Theatre (1525, Main), la salle au Centre des congrès, le King's Theatre (1771, Portage), le Towne 8 (angle Notre-Dame et Princess), et ainsi de suite.

Certains ont un cachet de vieux cinéma, alors que d'autres sont tout neufs. C'est le cas de Cinema City 8 (1910, Pembina), ouvert depuis quatre mois seulement. Les huit salles sont assez grandes, on y est bien assis et il y a même un endroit sur l'accoudoir pour poser sa liqueur douce!

Je me suis souvent demandé comment on décorerait un nouveau cinéma et maintenant je le sais! Noir et blanc (évidemment), avec des éléments rouge et vert foncé. Ça vaut la peine d'aller faire un tour aux toilettes juste pour voir!

L'avantage de ces cinémas, c'est qu'ils projettent des films, sur grand écran et avec système de son élaboré, à des prix tout à fait intéressants. Ça va de 1 $ à 6 $ (2 $ ou 3 $ en moyenne), tous les jours de la semaine. Et le mardi, comme les autres cinémas, ils réduisent le prix d'entrée de moitié ou presque. Quelle aubaine! C'est mieux que de louer une vidéocassette chez soi!

Un autre avantage de voir les films un peu après leur passage dans les grandes salles, c'est qu'on peut prendre le temps de lire les critiques et de consulter ses amis, et puis choisir d'aller voir les films qui reçoivent les réactions les plus mixtes, sans avoir peur de gaspiller son argent en payant un prix d'entrée régulier.

Le Towne 8 est le plus cher de ces cinémas et c'est aussi celui qui présente la plus grande diversité de films, films qui n'ont pas nécessairement été présentés dans les cinémas commerciaux. Par exemple, le film italien *Il Postino* (The Postman, 1995) est présentement à l'affiche. Ce film de Michael Radford met en vedette Philippe Noiret et Massimo Troisi.

Et si on recherche la diversité, il ne faut surtout pas oublier les autres cinémas de répertoire comme la Cinémathèque (100, rue Arthur), qui sera la scène du festival Cinémental du 5 au 12 novembre, et le Cinema 3 (angle Ellice et Sherbrook), qui a profité du référendum québécois pour présenter des films du Québec.

Cinémental 95

Le 7e art à son meilleur

Les amateurs de cinéma de langue française en auront tout leur soûl cette année dans le cadre de la quatrième édition du festival Cinémental qui se tiendra à la Cinémathèque de Winnipeg, du 5 au 12 novembre. Pour améliorer sa programmation et en mettre plein la vue aux cinéphiles, le festival se prolongera pour la première fois sur une semaine complète et a pour thème *Du rêve 100 fin...*

«Avec ce thème, on veut évidemment faire allusion au centenaire du cinéma», fait remarquer le président de Cinémental, François Tremblay. Mais loin de se tourner vers des films d'époque pour souligner cet anniversaire, le comité de sélection a plutôt préféré présenter des films qui ont marqué la dernière année tels *La Reine Margot* (avec Isabelle Adjani et Daniel Auteuil) et *El Dorado* (mettant en vedette Pascale Bussière et Pascale Montpetit) ainsi que de grands classiques canadiens comme *Kamouraska*.

La grande nouveauté de Cinémental se trouve cependant dans la Soirée manitobaine, qui aura lieu le mercredi 8 novembre. «Cette soirée sera animée par René Piché qui est bien connu dans la communauté pour son intérêt dans le cinéma, mentionne François Tremblay. Le but de cette soirée, c'est de permettre aux gens de voir ce qui s'est fait dans le milieu du cinéma au Manitoba français.»

Le public pourra donc visionner neuf courts métrages produits par des Franco-Manitobains dont le film *Séduction*, réalisé François Tremblay lui-même, qui sera présenté en première.



Marc Messier et Céline Bonnier dans *Le Sphinx* présenté le 6 novembre à 18 h 30.

La classique Nuit du cinéma revient en force cette année. De 19 h à 4 h du matin, les passionnés du cinéma pourront s'en donner à cœur joie avec la présentation de quatre films d'affilée. «Ça promet d'être une bonne soirée car elle se termine avec deux comédies: *Gazon Maudit* et *IXE-13*», ajoute le président de Cinémental.

De plus, cette soirée spéciale est dédiée à la mémoire de Germain Massicotte, ancien président de Cinémental décédé l'été dernier. «Germain était un inconditionnel du cinéma, rappelle François Tremblay. Au début, quand on a mis Cinémental sur pied, c'est lui qui a insisté pour qu'on ait une nuit du cinéma. On veut donc souligner ce qu'il a fait.»

Par ailleurs, Cinémental poursuit son initiative à la campagne lancée il ya deux ans. C'est-à-dire que les gens de Somerset et de Saint-Pierre-Jolys pourront aussi participer au festival car le film *Un Indien dans la ville* y sera projeté les 8 et 9 novembre respectivement. «C'est l'histoire d'un petit garçon qui sort de la jungle pour aller vivre avec son père à Paris. C'est un bon film pour toute la famille», fait observer François Tremblay.

Selon le président de Cinémental, le film surprise cette année est celui de Michel Jetté, intitulé *Le Lac de la lune*. «Ça raconte l'histoire d'un homme qui sort de l'hospice et vit presqu'en ermite dans un village. Mais les villageois sont curieux. C'est très émouvant.»

Comme toujours, le public pourra voter pour le meilleur film du festival à qui on dédiera la Gerbe d'or. En outre, plusieurs films sont sous-titrés en anglais permettant ainsi aux francophiles de prendre part au festival.

Enfin, les participants à Cinémental auront l'occasion de rencontrer le réalisateur québécois André Melançon lors de la soirée d'ouverture, le dimanche 5 novembre. Ce dernier a réalisé plusieurs films à succès dont *La Guerre des tuques*, *Bach et Bottine* et *Rafales*. Toujours dans le cadre de Cinémental, André Melançon offrira un atelier de mise en scène les 4 et 5 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Carole THIBEAULT

À voir absolument!

Cinémental offre une sélection de films tout à fait alléchante cette année. Parmi les quelque 18 longs métrages qui y seront présentés, en voici trois à ne pas manquer:

La Haine

Ce film français de Mathieu Kassovitz a créé des remous partout où il a été projeté et c'est certainement pour cette raison qu'il sera présenté lors de la soirée d'ouverture de Cinémental. Les critiques s'entendent pour dire que cette histoire de bavure policière est un film choc, coup de poing. En France, où il a connu plus de deux millions d'entrées, il est devenu un film-culte. C'est un film qui raconte les mésaventures de trois désœuvrés de la banlieue parisienne.

Liste Noire

Comme *La Haine*, ce film québécois de Jean-Marc Vallée sera présenté à deux reprises pendant le festival, signe qu'il vaut la peine d'être vu. Mettant en vedette Michel Côté, ce film policier a même surpassé au Québec les entrées des derniers grands films américains au Québec. Le synopsis: après avoir orchestré sa propre arrestation, une prostituée cause tout un émoi en dévoilant une liste de clients des plus illustres.

Kamouraska

Ce film de Claude Jutras, d'après le roman d'Anne Hébert, a été réalisé en 1973 et est aujourd'hui considéré comme un classique du cinéma canadien. Les organisateurs de Cinémental sont heureux d'en faire la présentation dans sa version intégrale qui dure plus de deux heures et demie.

C.T.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972): ***Brigitte Sabourin*** les 26 et 27 octobre, ***En éclosion*** le 28 octobre et ***Billy Joe Green Band*** les 2 et 3 novembre; et au Mârdi Jazz ***David Larocque*** le 31 octobre et ***Ken Gold*** le 7 novembre. Entrée gratuite.

❖ Le groupe folklorique ***Bandaline*** sera à Notre-Dame-de-Lourdes pour un vin-fromage et spectacle le samedi 4 novembre à 20 h 30 à la salle du Centenaire. Billets: Foidart Mini-Stop. Info: 248-2390.

❖ L'organiste britannique ***Peter Hurford*** vient à Winnipeg pour donner un concert le dimanche 29 octobre à 14 h 30 à l'église Westminster (angle Maryland). Info: 786-4882.

❖ La chorale des Winnipeg Singers présente ***The Fairy Queen*** de Henry Purcell, le dimanche 29 octobre à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, Carter). Info: 772-0597.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Carnival in Prague***, le 28 octobre à 20 h; ***Music That Goes Bump in the Night*** le 29 octobre à 14 h; ***Too Darn Hot! The Music of Cole Porter*** les 2 et 4 novembre à 20 h et le 5 novembre à 14 h; et ***Northern Lights*** le 3 novembre à 20 h. Info: 949-3976.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Prairie Theatre Exchange (393, Portage): ***Heart of a Dog***, pièce adaptée à partir d'un roman de Mikhail Bulgakov par Robert Astle et Agnès Limbos. Jusqu'au 28 octobre. Info: 942-5483.

❖ À l'affiche du Manitoba Theatre Centre (174, Market): ***Keely and Du***, de Jane Martin. Jusqu'au 18 novembre. Info: 942-6537.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM: l'exposition ***Une tradition documentaire au Québec? Quelle tradition? Quel documentaire?*** Jusqu'au 28 octobre.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon): ***Qu'est-ce que la francophonie?*** Jusqu'au 5 novembre.

❖ Au musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert): une exposition de 50 ***courtepointes anciennes de la Nouvelle-Écosse***. Jusqu'au 29 octobre.

❖ À la galerie Lumière (2-70, Albert): ***Le proche et le lointain***, par des étudiants en photo d'Arles, en France. Jusqu'au 3 novembre.

❖ L'exposition photographique de Pierre Gauvin, intitulée ***Projections à domicile***, est en montre à la galerie Edward Carrière (162, Spence).

❖ À la galerie Medea (132, Osborne): ***Made in Manitoba***, une exposition qui regroupe des artistes manitobains dont Gaétane Sylvestre. Du 29 octobre au 13 novembre.

❖ Au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, Memorial): ***La collection d'art de Gabrielle Roy, don de Marcel Carbotte*** au Musée du Québec, jusqu'au 31 décembre.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose une ***randonnée guidée*** le 28 octobre à 14 h; le dimanche 29 octobre de 12 h à 15 h 30, un ***atelier de sculpture de citrouilles***, suivi d'un ***repas saisonnier aux pâtes*** de 16 h 30 à 18 h 30; une ***fête d'Halloween*** le lundi 30 octobre de 18 h à 21 h. Info: 989-8355.

❖ Au Musée des enfants (45, Forks Market), on fête l'Halloween avec ***A Ghostly Good Time*** le samedi 28 octobre de 10 h à 18 h. Puis, au mois de novembre, on explore le thème de ***la paix***. Info: 956-KIDS.

CINÉMA

❖ À l'affiche du Cinema 3 (angle Ellice et Sherbrook): ***Double Happiness*** de Mina Shum et ***Burnt by the Sun***, du 27 octobre au 2 novembre. Info: 783-1097.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Carole Thibeault

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Karine Beaudette

237-4823

LA LIBERTÉ

Avec **FRANCOFONDS**...
«Tout le monde y gagne!»

SOIRÉES DE DISTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FRANCOFONDS POUR 1995

Région Est:
Francofonds et le *Comité culturel de Lorette* vous présentent
Les frères Guy
Le vendredi 10 novembre 1995 à 20 h
Salle communautaire de Lorette.

Région Ouest:
Francofonds et le *Comité culturel de Saint-Claude* vous présentent
Liane Collet
Le dimanche 12 novembre 1995 à 13 h 30
Club d'âge d'or de Saint-Claude.

Région urbaine:
Francofonds et le *Centre culturel franco-manitobain* vous présentent
Les Louis Boys
Le jeudi 23 novembre 1995 à 20 h
Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Région Sud:
Francofonds et le *Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys* vous présentent
Angèle Arsenault
Le samedi 2 décembre 1995 à 20 h
Centre communautaire de Saint-Pierre-Jolys.

Venez vous amuser tout en recevant votre chèque!
Avec Francofonds, sans aucun doute, nous sommes tous gagnants!

Pour plus d'information, pour confirmer votre présence et pour réserver votre billet, s'il y a lieu, prière de communiquer avec:

Norma/Maria (Information et billets)	237–5852	Toutes les régions
Agathe Lacroix	231–1333 (en journée) 878–3087 (en soirée)	Région Est
Rose Philippe	379–2309	Région Ouest
Aimée Labossière	433–7223	Région Sud

***Francofonds** remercie sincèrement **Radio-Canada** pour son appui continu tout au long de sa campagne.*

SRC Manitoba





LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
VOUS INVITE
À LA SOIRÉE GALA DU PRIX RIEL

ESPRIT OUVERT, INNOVATEUR, FORCE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Venez célébrer avec nous la remise des PRIX RIEL à la soirée gala de la SFM

LE SAMEDI 4 NOVEMBRE 1995

Le Rendez-Vous
768, avenue Taché
à 20 h

Venez voir et entendre le talent de chez vous!

Germaine Jacob (région Nord-Ouest),
Geneviève Toupin (la Montagne),
Les 4 GUY (la Seine),
Gisèle Marion avec Hélène Arpin
et Martial Lafantaisie (la Rouge),
Miranda Dubé (région Nord-Est),
ainsi qu'Adélard et Robert Sénécal
(Cheval-Blanc).
Avec notre maître de cérémonies
«Mon oncle» Oscar!



Pour un spectacle communautaire à ne pas manquer!

Billets: 20 $ pour adultes

En vente à la Société franco-manitobaine

Réservez vos places en composant le 233-4915
ou sans frais le 1-800-665-4443

Les places sont limitées à la SOIRÉE GALA du PRIX RIEL! Faites VITE!

Vous fiancez-vous à Noël?

Annoncez-le dans LA LIBERTÉ !

Voici une occasion unique pour les jeunes couples franco-manitobains de faire connaître cette bonne nouvelle à toute la communauté.

Faites parvenir votre texte accompagné du coupon de participation et de votre photo ***avant le 1er décembre 1995*** à: **La Liberté, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.**

Format	sans photo	avec photo
3" x 2"	22,50 $	28,50 $
4" x 2"	28,00 $	34,00 $
5" x 2"	35,00 $	40,00 $

La TPS est en sus.

Prénom et nom de la fiancée:

Fille de ____________ et de ____________, de ____________

Prénom et nom du fiancé:

Fils de ____________ et de ____________, de ____________

Adresse: ____________

Village: ____________

Code postal: ____________

Téléphone: ____________

Date prévue du mariage: ____________

Henri Bergeron au Manitoba

Venez saluer et renouer connaissance avec Henri Bergeron, notre grand pionnier de la radio et de la télévision française. M. Bergeron est au Manitoba pour le lancement du deuxième volume de ses mémoires, ***Le Cœur de l'arbre****, publié aux Éditions du Blé, la première maison d'édition francophone de l'Ouest canadien.*

Samedi 28 octobre

Henri Bergeron se fera un plaisir de dédicacer son tout dernier livre aux heures et aux endroits suivants :

10h45 à 12h00 : **La Boutique du livre,** 315, rue Kenny, Saint-Boniface

13h30 à 15h00 : La librairie **À la page**, 200, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Dimanche 29 octobre

Henri Bergeron est l'invité spécial de la soirée-bénéfice organisée par les Éditions du Blé.

Où : La Salle Jean-Paul-Aubry
Centre culturel franco-manitobain

Le programme :
16h30 : cocktail (bar payant)
17h30 : le banquet
19h00 : les témoignages
21h00 : lancement du livre d'Henri Bergeron

Prix : 50,00 $ (T.P.S. comprise)

En plus du banquet et de la soirée, le prix du billet comprend un exemplaire du premier volume des mémoires d'Henri Bergeron et un reçu de 25 $ pour fin d'impôt.

Les billets : Les Éditions du Blé au 237-8200
Lucien Chaput au 774-7668



LES ÉDITIONS DU BLÉ
Case postale 31 • Saint-Boniface (Manitoba) • R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-8200 • Télécopieur : (204) 233-2373

Nouveau spectacle du Théâtre des aînés

Une production à leur image: vivante et énergique

Pour la neuvième année consécutive, les gens de la communauté pourront admirer les talents de leurs aînés les 1er, 2 et 3 novembre prochains à l'occasion du spectacle du Théâtre des aînés. Ayant pour thème *Vieillir en beauté*, le spectacle regroupera une multitude d'artistes qui ont bien l'intention de montrer qu'ils ont encore de l'énergie à revendre!

«On a commencé les répétitions à la mi-septembre, affirme le codirecteur du Théâtre des aînés, Léo Rémillard. Les gens vont avoir du plaisir et ils vont s'amuser en assistant au spectacle. C'est un spectacle de gaieté.»

Avec l'autre directrice, Léonie Granger, Léo Rémillard travaille fort pour que le spectacle soit un succès. Ensemble, ils coordonnent les différents numéros qu'il contiendra. Ils se rendent également régulièrement en région pour prêter main forte aux troupes de l'extérieur.

Ainsi, de courtes pièces de théâtre seront présentées par quatre troupes composées uniquement d'aînés: celles de Saint-Adolphe, Saint-Malo, La Broquerie et Saint-Boniface. De plus, les spectateurs auront la chance de voir les danseurs Dawson Trail Cloggers de Sainte-Anne-des-Chênes et la chorale les Joyeux Troubadours de Saint-Boniface.

«Il y aura aussi sœur Hélène Chaput qui interprétera une chanson spéciale qu'elle a composée spécialement pour le 125e anniversaire du Manitoba», souligne Léo Rémillard.


photo: Carole Thibeault

La troupe de Saint-Boniface en pleine répétition.

Le spectacle promet encore une fois d'être de qualité. Le codirecteur explique qu'il a d'ailleurs fallu organiser un bercethon et un marchethon pour recueillir l'argent nécessaire à sa réalisation, soit environ 5 000 $. «Il y aura de tout: de la musique, de la danse, du théâtre, mais il y a aussi toute la technique, les décors et les costumes», fait-il remarquer en prenant soin de noter que ce sont aussi des aînés qui s'occupent de ces tâches d'arrière-scène.

Même si le spectacle n'est produit que par des aînés, ça ne veut pas dire pour autant qu'il ne s'adresse qu'à cette clientèle. Il y aura trois représentations à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (1) pour que tout le monde puisse avoir la chance d'y assister.

«On veut montrer à la population que les aînés peuvent encore être actifs et aussi vibrants d'énergie que les jeunes, lance Léo Rémillard. C'est de cette façon qu'on se garde en vie et qu'on reste vigoureux!»

Carole THIBEAULT

(1) Horaire des représentations: 1er novembre à 14 h. 2 et 3 novembre à 20 h. Les billets sont en vente à la réception du CCFM au coût de 10 $.

Tirage

Cinémental offre une paire de billets pour la soirée d'ouverture du festival le dimanche 5 novembre, où on présente *La Haine*. Pour gagner, il faut donner la bonne réponse à la question suivante: **Qui sera l'invité de Cinémental cette année?** La première personne qui appellera à *La Liberté* (237-4823) ***à midi le lundi 30 octobre*** gagnera la paire de billets. Bonne chance!

Claude Dorge joue un des deux rôles dans Lonely Planet

Un pièce écrite comme une parabole

L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente la pièce *Lonely Planet*, mise en scène par Kim McCaw et mettant en vedette Brian Drader et Claude Dorge.

«C'est une très, très, très belle pièce, affirme Claude Dorge, habitué du Cercle Molière (CM). C'est vraiment bien écrit, comme une parabole. C'est à propos du sida, ce sujet très important, mais le mot n'est jamais utilisé dans le texte. On ne se fait pas assommer par le texte. L'écrivain Steven Dietz a su traiter le sujet d'une façon intéressante et originale, et avec humour.»

Il y a seulement deux personnages dans la pièce: Jody (Claude Dorge), propriétaire d'une boutique de cartes routières et de globes terrestres, et son ami Carl (Brian Drader) qui vient envahir la boutique. «Jody aime que tout soit bien rangé, bien ordonné, même un peu trop. C'est une obsession chez lui; il a créé son nid et n'aime pas qu'on le dérange. Il a appris à régler ses problèmes ainsi et perd ses défenses quand il y a des changements.

«Jody et Carl sont devenus amis. Jody aime chez Carl ce qui est différent de lui, c'est-à-dire que Carl est libre, spontané. Il a une réponse à tout: impossible de le boucher. Il a une imagination incroyable et l'utilise. Les deux amis ont développé tout un vocabulaire et des jeux, comme celui de se raconter des rêves.»

Tous les jours, Carl emmène une chaise chez Jody et bientôt, la boutique est envahie de 150 chaises environ — on comprend seulement plus tard ce que représentent les chaises. «L'auteur dévoile les étapes d'une façon dramatiquement intéressante.»

Il ne s'agit pas d'une première production en anglais pour Claude Dorge — il a fait quelques projets avec le Prairie Theatre Exchange et le Manitoba Theatre Centre (MTC), entre autres —, mais une pièce à deux personnages, ça c'est une première. «À deux, ça pédale tout le long. On ne peut pas quitter la scène et prendre une pause.»

Par contre, c'est la quatrième fois que Claude Dorge travaille avec Kim McCaw comme metteur en scène ou comédien. «Kim est toujours calme. Il n'y a jamais de crises avec lui; c'est une étape à la fois.» Kim McCaw avait joué un des deux rôles dans *Traces d'étoiles* au CM l'année dernière. Il joue dans la prochaine pièce du CM, *Translations*, et est chargé de la mise en scène des *Belles-Sœurs* au MTC après Noël.

Les représentations de *Lonely Planet* se poursuivent jusqu'au 5 novembre au théâtre Gas Station. Billets (13 $ et 11 $): à l'Alliance pour un théâtre populaire, aux Mary Scorer Books ou au 589-8408.

Karine BEAUDETTE

Télé-horaire de la semaine du 30 octobre au 5 novembre 1995

SRC

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

6h05 Looping
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Iris le gentil professeur
9h30 La maison de Ouimzie (lundi et mardi)
Johnson et ses amis (mercredi au vendredi)
10h00 Babar
10h30 Olives et papayes
11h00 Christiane Charette en direct
12h00 Le midi
12h30 Christiane Charette en direct
13h00 Louvain à la carte
14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
15h00 Les contes d'Avonlea (lundi)
Au nord du 60e (mardi)
Les meilleures intentions (mercredi)
Ouverture à la française (jeudi)
Châteauvallon (vendredi)

Lundi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h29 La petite vie
19h00 Référendum 95 - Le choix
21h30 Les nouvelles du sport
22h00 4 et demi...
22h25 La politique fédérale
23h30 Les Grands Prix de Formule I
0h30 Fin des émissions

Mardi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Océane
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir - **Spécial:** l'après référendum
19h00 Scoop
20h00 Les héritiers Duval
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h00 C'est juste une farce!
23h30 Découverte
0h15 Fin des émissions

Mercredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 L'Infernale machine du Dr V
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Jalna
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h00 L'enfer c'est nous autres
23h30 Vues d'ici
1h30 Fin des émissions

Jeudi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Les Twist
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h59 Zap
20h00 Les jumelles Dionne
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Les nouvelles du sport
23h25 La météo
23h30 L'Écuyer
➤ **0h30** Cinéma: **Kansas.** *É.-U. 1988. Drame policier. Voyageant clandestinement à bord d'un train de fret, un homme rencontre un psychopathe recherché par la police.*
1h45 Fin des émissions

Vendredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Fais-moi peur!
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Autostop
➤ **18h59** Les grands films: **100 % américain.**
21h30 Scènes de la vie culturelle
22h00 Le téléjournal
22h25 Le point médias
22h55 Manitoba ce soir
23h30 Les nouvelles du sport
23h55 La météo
➤ **0h55** Cinéma: **Bienvenue au paradis.** *É.-U. 1990. Drame. L'amour d'un syndicaliste américain et d'une Américaine d'origine japonaise est mis à rude épreuve par leurs différences culturelles et par l'internement de la famille de la jeune femme après le bombardement de Pearl Harbour par le Japon.*
2h10 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les contes du chat perché
7h30 Richard Scarry
8h00 Bouledogue Bazar
8h01 Clyde
8h25 Aladdin
8h45 Bouledogue Bazar
9h20 La bande à Dingo
9h45 La bande à Picsou
10h10 Tiny Toons
10h30 Bouledogue Bazar
10h35 Iznogoud
11h00 Challenge Bell
14h30 La femme aux serpents
15h00 Parfums d'Italie
15h30 Autostop
16h00 Génies en herbe
16h30 Les pieds dans les plats
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Country centre-ville
18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
21h00 Le téléjournal
21h25 Les nouvelles du sport
21h50 Perfecto
22h20 Simplement, la vie
➤ **22h50** Télé-sélection: **Merveilleuse Angélique.** *Fr.-Ital.-RFA 1965. Drame. Angélique est arrêtée, son amant est tué et ses enfants disparaissent. Angélique réussit à se sauver et part à la recherche de ses enfants. Connaîtra-t-elle enfin le bonheur.*
0h35 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Winnie l'ourson
7h25 L'île aux ours
7h40 Budgie, le petit hélicoptère
8h02 La petite sirène
8h25 Raconte-moi une chanson
8h50 Doug
9h00 Bouledogue Bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
13h00 Challenge Bell
13h30 Le poisson des Zuruahas
14h00 La semaine verte
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 La course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Les beaux dimanches: Gala de l'ADISQ
22h00 Le téléjournal
22h25 Le point
22h45 Les nouvelles du sport
➤ **23h15** Ciné-club: **Le Premier siècle: La prisonnière du désert.** *É.-U. 1956. Drame. Après la guerre de Sécession, Ethan s'installe chez son frère Aaron. Au retour d'une poursuite contre des voleurs de bétail, il découvre le ranch incendié et le corps des siens carbonisés, sauf ceux de Lucy et de Debbie, ses nièces. Avec deux compagnons, il part à leur recherche.*
1h50 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Top modèles
9h30 Aimer
10h00 Bon appétit
10h30 La vie à Montréal
10h45 Première ligne
12h30 Les feux de l'amour
13h30 Bibi et Geneviève
14h00 Santa Barbara
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chacun son tour
20h00 Référendum 95
23h05 Astro Jojo
23h33 Fermeture

Mardi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Alys racontée par
20h00 Le match de la vie
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h02 Astro Jojo
➤ **23h30** Ciné-lune: **Cayenne palace.** *Fr. 1987. Film d'aventures. Une jeune Française qui s'est rendue en Guyane pour y rejoindre son fiancé aventurier s'attache au demi-frère de celui-ci.*
1h30 Fermeture

Mercredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Ent'Cadieux
19h30 Les grands procès
20h30 À vous de juger
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h06 Astro Jojo
23h34 Vision mondiale
➤ **0h34** Ciné-lune: **Cameron.** *Am. 1987. Drame d'horreur. À la suite d'expériences scientifiques pratiquées par son père, une enfant imagine un être monstrueux qui finit par prendre forme réelle.*
2h04 Fermeture

Jeudi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills 90210
19h00 Je te salue Marie
19h30 Les ailes de la mode
20h00 Claire Lamarche
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h02 Vision mondiale
➤ **0h01** Ciné-lune: **Le complot.** *Fr. 1988. Drame social. Dans la Pologne de 1981, un milicien s'en prend à un prêtre dont les sermons restent vigoureux malgré la proclamation de l'état de guerre.*
2h01 Fermeture

Vendredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Fort Boyard
➤ **19h00** Cinéma du vendredi: **Jeu de puissance.** *Am. 1992. Comédie. Coupable d'avoir conduit en état d'ébriété, un jeune avocat dynamique est condamné par la Cour à diriger une équipe de jeunes hockeyeurs.*
21h00 Cha ba da
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h05 Astro Jojo
23h33 Vision mondiale
➤ **0h33** Ciné-lune: **Haute tension: Doubles jeux.** *Can. 1989. Drame.*
2h33 Fermeture

Samedi

5h00 Astro Jojo
5h30 Salut, bonjour!
8h00 Sailor Moon
8h30 Mighty Max
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Libre-échange
9h45 Vos élus
10h00 Championnat des quilles
➤ **11h00** Ciné-maximum: **Teenage Mutant Ninja Turtles**
13h00 Magie sur glace Banque Royale
15h30 Vidéo rock détente
16h00 Fleurs et jardins
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le TVA, édition 18 heures
➤ **17h30** Ciné-Columbo: **Le retour de Batman.** *Am. 1992. Drame fantastique. Un justicier masqué s'efforce de contrer les entreprises de deux dangereux criminels.*
➤ **20h00** Ciné-extra: **Les mémoires d'un homme invisible.** *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Devenu invisible à la suite d'un accident dans un laboratoire, un financier est pourchassé par des agents de la CIA.*
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
23h00 Hairfax
➤ **23h29** Ciné-lune: **Le camp de l'enfer.** *Am. 1986. Drame. Au cours de manœuvres, des officiers sont faits prisonniers par un collègue détraqué.*
1h29 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Magie sur glace Banque Royale
10h00 Complètement marteau
10h30 Bon dimanche
12h00 Magie sur glace Banque Royale
14h00 Info REER Desjardins
14h15 Bugs Bunny
14h30 Je te salue Marie
15h00 Les ailes de la mode
15h30 Automag plus
16h00 Vins et fromages
16h30 Quand le cœur attend
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Drôle de vidéo
18h00 J.E.
➤ **19h00** Cinéma néon: **L'arme fatale 3.** *Am. 1992. Comédie policière. Deux policiers casse-cou enquêtent sur les activités d'un ex-flic qui s'est converti dans le trafic d'armes.*
21h30 L'événement
22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h50 Complètement marteau
23h19 Finances
23h48 Astro Jojo
0h16 Fermeture

TV5 — La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h30 Télématin
7h55 La météo des cinq continents
8h00 Paris lumière
8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
Découverte (vendredi)
9h00 7 sur 7 (lundi)
L'événement (mardi)
Sous la couverture (mercredi)
Géopolis (jeudi)
Viva (vendredi)
9h45 Correspondances (vendredi)
10h00 Contact (lundi)
Strip-tease (mardi)
Temps présent (mercredi)
Jours de guerre (jeudi)
Le prince harfang (vendredi)
11h00 Tell quel (lundi)
Outremers (mardi)
Panorama (mercredi)
Plaisir de lire (jeudi)
En toute liberté (vendredi)
11h30 Gourmandises
11h45 Le 12 h 45
12h00 Julien Clerc à l'Olympia (lundi)
Bouillon de culture (mardi)
Bas les masques (mercredi)
Connaissance de la science (jeudi)
Envoyé spécial (vendredi)
13h00 Magellan (jeudi)
13h30 Montagne (lundi)
Autant savoir (mardi)
Les carnets du bourlingeur (mercredi)
Découverte (jeudi)
Fleurs et jardins (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des cinq continents
14h30 La chance aux chansons (lundi au jeudi)
Faites vos gammes (vendredi)
15h30 Pyramide

Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Strip-tease
19h30 Bas les masques
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h00 Planète musique
1h00 Planète musique
1h30 Évasion
2h00 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Temps présent
19h30 Ça se discute
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h00 Bas les masques
1h30 Tell quel
1h50 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Jours de guerre
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h00 Ça se discute
1h30 Magellan
2h00 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Le prince harfang
19h30 L'enfant des loups
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h00 Viva
0h45 Ah! Quels titres
1h45 7 jours en Afrique
2h00 RFI

Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h25 Revue de presse canadienne
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 30 millions d'amis
17h25 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les FrancoFolies de Montréal
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
21h55 Revue de presse canadienne
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Taratata
0h00 Ça colle et c'est piquant
0h45 Bon week-end
1h15 Les carnets du boulingueur
1h45 RFI

Samedi

6h30 Découverte
7h00 Génies en herbe
7h30 Luna park
7h55 La météo des cinq continents
8h00 Évasion
8h30 Montagne
9h00 Clip postal
9h30 Fleurs et jardins
10h00 30 millions d'amis
10h30 Magazine olympique
11h00 Rencontres
11h30 7 jours en Afrique
11h45 Le 12 h 45
12h00 Sport Africa
13h00 Reflets
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des cinq continents
14h30 Y'a pas match
15h00 Les FrancoFolies de Montréal
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Correspondances
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Faites la fête
20h00 On aura tout vu!
20h30 Bon week-end
21h00 Clip postal
21h25 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Géopolis
23h15 Sortie libre
0h00 Faut pas rêver
1h00 Montagne
1h30 Outremers
2h00 RFI

Dimanche

6h30 Rendez-vous à l'annexe
7h00 Sindbad
7h30 Espace francophone
7h55 La météo des cinq continents
8h00 L'école des fans
9h00 On aura tout vu!
9h30 Vins et fromages
10h00 Planète musique
11h30 Correspondances
11h45 Le 12 h 45
12h00 Ah! Quels titres
13h00 Contact
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des cinq continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 7 sur 7
19h30 Bouillon de culture
21h00 Tell quel
21h25 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Connaissance de la science
23h15 Faites la fête
1h15 Sindbad
1h45 RFI

Ici et ailleurs

700 kiosques

Winnipeg - La compagnie Optimum Ergonomics (1991) Ltd. s'est vu attribuer un contrat de production de 700 consoles de kiosques libre-service par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC). La mise en place des kiosques électroniques garantira un service continu dans toutes les collectivités actuellement desservies par un Centre d'emploi du Canada ou un Centre de services aux clients et plusieurs autres. Les kiosques donneront des renseignements sur les emplois, les demandes d'emplois et des programmes comme l'Assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de vieillesse. Ces kiosques seront installés au Manitoba, en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Le contrat peut atteindre une valeur totale de 765 000 $.

Finances au féminin

Winnipeg - Le Conseil manitobain pour les femmes, de concert avec la Banque Royale, organise une conférence intitulée Money Matters dans le but d'aider les femmes à atteindre l'indépendance financière. Les participantes pourront prendre part à des ateliers sur les testaments, la planification financière, les REÉR, etc. La conférence aura lieu le 28 octobre à l'hôtel Ramada Marlborough de Winnipeg. Inscription (39 $): 945-3476 ou 1-800-263-0234.

Technologie pour les médecins

Winnipeg - Le nouveau programme de médecine de famille communautaire, commencé en 1993, profite d'un nouvel équipement de vidéoconférences, mis à l'épreuve entre Dauphin et Winnipeg. L'équipement, qui a coûté 156 000 $, permet aux étudiants en régions éloignées de communiquer directement avec des professionnels des centres urbains. Les autres sites ruraux qui participent au projet sont: Morden, Winkler, Steinbach, Thompson et Churchill.

Récession de maisons

Winnipeg - Selon la succursale de Winnipeg de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'activité dans le domaine du logement aura, en 1995, plutôt des allures de récession. Les perspectives indiquent que le total des mises en chantier dépassera à peine les 2 000 logements cette année, ce qui constitue le rendement le plus faible depuis 1991. Par contre, selon ces mêmes perspectives, les intentions d'achat des consommateurs pour l'an prochain se raffermiront.

Le volume augmente

Winnipeg - Selon le Winnipeg Commodity Exchange, les volumes d'échange pour l'orge de fourrage et pour le lin ont augmenté au cours du mois d'août 1995, en comparaison avec l'année dernière. 10 145 contrats ont été négociés pour l'orge en août 1995, soit 88 % de plus qu'en 1994. Quant au lin, il y a une hausse de 33 % avec 5 922 contrats.

ÉCONOMIE

Paquin Entertainment, 10 ans plus tard

«La seule constante, c'est que ça change tout le temps!»

Qu'ont en commun Tom Jackson, Sue Medley, Al Simmons, Susan Aglukark, Michael Burgess, les Wyrd Sisters, Fred Penner et Buffy Sainte Marie? Ils sont parmi les artistes qui ont retenu les services de Paquin Entertainment Group pour les représenter.

Depuis 10 ans, le propriétaire de l'entreprise de promotion et de la maison de disques Oak Street Music, Gilles Paquin, représente une vingtaine d'artistes comme agent ou comme gérant. «L'agent s'occupe d'organiser des tournées et de faire la publicité, alors que le gérant s'occupe de cela et plus. C'est un peu plus approfondi en terme de direction de carrière. Le gérant participe plus aux enregistrements, aux émissions de télévision ou aux films.»

Gilles Paquin est né en Alberta de parents franco-manitobains. Après des études en art dramatique à l'Université de Winnipeg, il se rend à Radio-Canada où il travaille comme directeur de plateau et comme réalisateur de l'émission *Dimension J*, entre autres.

Quelques années plus tard, il laisse Radio-Canada pour produire des projets privés. «L'idée, c'était de produire n'importe quoi, mais je me spécialisais déjà dans la production de spectacles. J'achetais des spectacles déjà définis.

«En 1983, j'ai fondé Nite-Out Entertainment avec un partenaire. Puis en 1985, j'ai laissé ça pour devenir le gérant de Fred Penner. Aujourd'hui, on produit encore des spectacles, mais on les produit avec les artistes qu'on représente. Le travail est à moitié entrepreneur et à moitié créatif.

«La seule constante dans ce métier, c'est qu'on travaille avec des artistes et que ça change tout le temps! Les relations avec les artistes changent, dépendant de ce qu'ils veulent. Et on s'adapte.



photo: Karine Beaudette

Gilles Paquin et son fils Julien, agent pour Paquin Entertainment Group: «J'aime la musique. Ça fait bien des années de ça maintenant, mais j'allais voir mes cousins Gérald et Maurice en spectacle. Ça m'a sûrement influencé: toute notre vie joue sur le présent.»

«Il faut avoir les mêmes buts et vouloir aller dans la même direction. Ça prend beaucoup de respect entre nous. Chaque artiste est différent et a besoin d'aide à différents niveaux. Parfois, il faut trouver un parolier pour un bon compositeur, réunir des artistes pour qu'ils travaillent ensemble.

«Il faut avoir une excellente communication avec les artistes. Des gens comme Fred Penner, Tom Jackson et Buffy Sainte-Marie sont des clients mais ils sont aussi de très bons amis. Je suis le plus gros "fan" des artistes. Si la musique ne me dit rien, ça risque de ne pas bien fonctionner.»

Gilles Paquin raconte que c'est justement ce qui l'a décidé à fonder Paquin Entertainment. «Quand Fred est venu me voir pour que je sois son gérant, je travaillais avec le groupe "heavy metal" Metallica. Je n'étais pas très heureux avec ça. Fred, de son côté, m'a beaucoup impressionné. J'ai retrouvé mon enthousiasme.»

Le propriétaire a aussi beaucoup appris de son épouse, la danseuse et chorégraphe, Patti Caplette. «Elle a travaillé partout dans le monde. Ça m'a ouvert les yeux et aidé à développer une perspective nationale et internationale. À cause de mon manque de confiance, je suppose, je ne croyais pas que c'était possible. Maintenant, le monde est à ma portée!»

Paquin Entertainment Group, avec ses sept employés, représente des artistes canadiens et américains. «On travaille à les exporter, en Europe parfois mais surtout aux États-Unis. C'est un gros marché; c'est bien qu'on soit si proches et si central.»

De son côté, la maison Oak Street Music, qui emploie aussi sept personnes, prépare quelques projets. «On se spécialise dans la musique pour enfants, et on a aussi la division pour adultes qui s'appelle Peg Music. On est toujours en train de faire un disque.» Oak Street lance environ six disques et quatre vidéos par année.

D'ailleurs, la maison de production s'empresse de sortir quelques titres à temps pour Noël, comme *Celery Stalks at Midnight* de Al Simmons, *Shake a Leg* de Norman Foote, et la trame sonore de la série télévisée *Au nord du 60°*.

Oak Street Music vient aussi de lancer la première série vidéo de *Fred Penner's Place*. «En ce moment, on est en train de développer une série télévisée avec Al Simmons, puis une autre avec Norman Foote. On songe aussi à un projet de CD-ROM avec Al Simmons.»

Les artistes de Paquin Entertainment Group réussissent bien. En témoignent les quatre Junos (deux pour Susan Aglukark, un pour Fred Penner et un pour Carmen Campagne et Connie Kaldor) et la dizaine de disques or et platine accrochés aux murs du bureau.

«En termes de ventes et de fierté, c'est sûr que c'est bien, mais il y a des artistes excellents qui n'ont jamais reçu de prix. La plupart du temps, ce n'est pas le talent qui compte. Beaucoup de gens ont du talent, mais peu ont la passion, le charme, la discipline et l'enthousiasme. À un moment donné, on peut savoir qui a le potentiel. Nos artistes sont des travailleurs féroces!»

Quant aux affaires, Gilles Paquin estime que tout va bien quand il arrive à atteindre le «succès artistique et commercial». «Ce n'est pas l'argent qui me pousse du tout dans cette business. J'aime beaucoup les échanges avec les artistes qui donnent des résultats. Et j'aime quand ça marche.»

Il admet tout de même que les affaires vont bien à Paquin Entertainment. «On connaît nos marchés et on connaît nos forces et nos faiblesses. Notre équipe est assez forte.» Pour Oak Street, qui existe depuis six ans, «on commence juste à faire des profits. Ça a été plus difficile. C'était un apprentissage. Il n'y a pas beaucoup de gens locaux qui connaissent bien l'industrie du disque.»

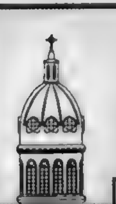
Karine BEAUDETTE

CRTC **AVIS PUBLIC** Canadä

Avis public CRTC 1995-174. Dans l'avis public CRTC 1995-128 du 28 juillet 1995, le Conseil a amorcé un processus public en vue d'établir des règles en matière d'accès applicables à toutes les entreprises de distribution de radiodiffusion. Certaines des observations reçues lors de la première étape de l'instance ont soulevé la nécessité d'obtenir des renseignements à jour sur la capacité de transmission actuelle et à venir des entreprises de télédistribution en place. Ces renseignements qui doivent être déposés **au plus tard le 15 novembre 1995** seront versés aux dossiers d'examen public du Conseil pour l'audience publique sur les règles en matière d'accès devant commencer le 5 février 1996. Les parties intéressées auront l'occasion d'examiner ces renseignements complémentaires avant de soumettre leur deuxième série d'observations d'ici le **1er décembre 1995**. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997–2429 ou au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



L'ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour le poste de

Professeur ou professeure pour le programme Aide en soins de santé / Soins à domicile

(poste à temps partiel à terme)

La personne embauchée devra :

- enseigner les cours théoriques;
- préparer les cours;
- corriger les travaux;
- rencontrer les étudiants et les étudiantes au besoin;
- rencontrer la coordonnatrice afin d'assurer le bon déroulement des cours.

Durée de l'emploi : du 8 janvier au 29 mai 1996

Qualités requises :

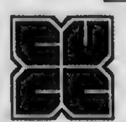
- formation professionnelle en nursing (min. R.N.) et expérience pertinente;
- bon esprit d'organisation;
- excellente connaissance du français.

Rémunération : à déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonction : le 8 janvier 1996

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae (avant le 8 novembre 1995), avec la mention «Confidentiel» à :

Madame Rachel Dacquay, coordonnatrice
Aide en soins de santé / Soins à domicile



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Directeur(trice), vente au détail



La Coop de Saint-Malo, situé à Saint-Malo à environ 75 km au sud de Winnipeg, recherche un directeur ou une directrice de la vente au détail pour voir au bon fonctionnement de l'entreprise, qui a un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,6 million $. L'entreprise comprend une épicerie, une quincaillerie, une cour à bois et un magasin des alcools.

Sous la direction d'un conseil d'administration élu, le directeur ou la directrice doit s'occuper de tous les aspects de la Coop, y inclus la commercialisation, le marchandisage, l'administration financière, la gestion des ressources humaines et les relations avec les membres et le conseil d'administration.

La personne choisie devrait posséder de l'expérience en gestion de détail dans le domaine de l'alimentation. Elle devrait aussi faire preuve de leadership, d'habiletés exceptionnelles en communication interpersonnelle, en planification et en organisation. Cette personne devrait aussi pouvoir s'exprimer en français et en anglais.

Nous sommes confiants que le monde de la coopération, avec ses 15 000 employés dans l'Ouest canadien qui travaillent dans le commerce de détail et de gros et en fabrication, est en mesure d'offrir une carrière intéressante et diversifiée. La Coop offre également un salaire compétitif et un ensemble complet d'avantages sociaux.

Si vous croyez posséder les qualités que nous recherchons, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avec la mention «confidentiel» et vos attentes salariales, à:

M. Herman Hansen
Directeur régional des ressources humaines
C.P. 1004
Winnipeg (MB) R3C 2W6

(Nous contacterons seulement les candidats et les candidates considérés pour une entrevue.)



La Commission canadienne du blé

Le service des applications de la Division de la technologie de l'information est à la recherche de:

Techniciens-spécialistes d'applications

La CCB recherche des spécialistes désireux d'exercer leur leadership et leurs vastes compétences dans le cadre du développement d'un environnement client/serveur évolué. En nous appuyant sur des techniques de pointe basées sur les principes fondamentaux du développement et du réemploi itératifs, nous convertissons actuellement l'ensemble de nos applications hôte Telon, PL/I, IMS DB/DC en une plate-forme client/serveur utilisant PowerBuilder, Sybase, SQR Workbench, Reportsmith et Visual Help. Les serveurs, des RS/6000 IBM, tournent sous AIX et Sybase; les clients, des ordinateurs personnels de technologie Intel, sont exploités sous Windows. L'environnement de développement se caractérise par des normes de développement, une architecture d'application, une architecture de données, des méthodes de développement d'applications ainsi que des méthodes de gestion de projets entièrement élaborées.

Dans le cadre de cette conversion, nous recherchons un certain nombre de techniciens chevronnés possédant une **solide compétence en gestion de projets**, pour gérer les projets de développement du nouvel environnement client/serveur, et une **capacité analytique éprouvée**, pour agir à titre d'analystes et diriger ces projets. Capables de travailler en équipe, les candidats choisis seront hautement motivés et posséderont une expérience en gestion ou en direction de projets de développement d'applications et en modélisation de données. Les candidats doivent maîtriser les méthodologies de développement d'applications et de gestion de projets et posséder une connaissance suffisante des plates-formes client/serveur. L'anglais est la langue de travail.

La connaissance des outils CASE (Bachman Groundworks en particulier) et des outils de gestion de projets (notamment Artemis) constitue un atout précieux. Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire ou collégial en informatique et avoir acquis au moins cinq ans d'expérience pertinente.

La Commission canadienne du blé offre des salaries concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux, ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales, de fournir des références et de mentionner l'expérience qu'ils possèdent au sujet des applications utilisées par la CCB, au plus tard le 3 novembre 1995.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998



La Commission canadienne du blé

Analyste de systèmes

La Division des services ruraux offre un large éventail de programmes et de services aux agriculteurs de l'Ouest canadien, notamment la contractualisation des livraisons et les paiements qui en découlent ainsi que l'administration du programme de paiement anticipés.

Sous l'autorité du directeur des systèmes informatiques, le titulaire sera appelé à collaborer à la l'analyse et à la mise au point de systèmes informatiques servant à soutenir les activités des services ruraux.

Les candidats doivent détenir un diplôme ou un certificat en analyse ou en programmation décerné par un collège communautaire ou posséder une expérience équivalente dans un domaine connexe. Ils doivent avoir une connaissance suffisante de l'analyse fonctionnelle, de la conception et de la programmation des ordinateurs centraux et personnels. Les candidats doivent connaître et bien comprendre les procédés fonctionnels se rapportant au secteur céréalier ainsi que les opérations rurales. Ils doivent en outre posséder des aptitudes en matière de communication, d'analyse, de résolution de problèmes et de prise de décisions. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, **au plus tard le 3 novembre 1995.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidats doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidats doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenants de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Les gagnants de la tombola des *Femmes catholiques* du Précieux-Sang

1er prix: *Jocelyne Leach*
26, Sauvé, Saint-Vital

2e prix: *Raymond Raiche*
148, Braemar, Saint-Boniface

3e prix: *R. Ouimet*
265, Béliveau, Saint-Boniface

Greffier de la cour et préposé bilingues à l'enregistrement magnétique

(Liste d'admissibilité de 12 mois pour les postes bilingues et les postes unilingues anglais)

Tribunaux de Winnipeg

La personne titulaire remplira les fonctions de greffier bilingue de la cour et de préposé bilingue à l'enregistrement magnétique pour les audiences de la Cour provinciale et de la Cour du Banc de la Reine. Les tâches de préposé à l'enregistrement comprennent : enregistrer mot à mot tout ce qui se dit pendant les audiences et enregistrer de manière exacte les actes de procédure. Les tâches de greffier comprennent : réception, marquage et inscription de toutes les pièces, lecture des accusations, inscription des procès-verbaux, assermentation des témoins. La personne titulaire assurera également l'ordre dans la salle d'audience et remplira d'autres tâches connexes. Elle sera chargée du suivi de tous les actes de procédures judiciaires et exécutera les tâches générales de bureau qu'on lui confiera. Elle aidera, au besoin, les membres du corps judiciaire, les juristes, la police et le grand public.

Plusieurs années d'expérience de travail de bureau dans le milieu judiciaire ou des tribunaux. Avoir terminé un programme reconnu de criminologie ou un cours menant au titre d'assistant juridique sera un atout. Doit avoir des aptitudes en communication et en relations interpersonnelles, faire preuve de jugement et de discrétion dans des situations difficiles. Avoir de l'initiative, être bien organisé et pouvoir prendre des décisions de manière autonome. La connaissance de base en dactylographie (30-40 mots/min). Le fait d'avoir de l'expérience de travail sur ordinateur et avec du matériel d'enregistrement (magnétophone quatre pistes) constitue un atout. Aptitude à parler de façon forte et claire sans erreur et à s'exprimer couramment dans les deux langues officielles, bonnes connaissances en grammaire et en orthographe. La personne titulaire sera occasionnellement amenée à voyager pour travailler dans d'autres tribunaux. On tiendra compte du programme d Action positive dans le processus de sélection.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae détaillé ou une demande d'emploi de la Fonction publique afin d'aider le Comité de sélection à évaluer vos compétences avec justesse et à les comparer aux critères de présélection.

Échelle de salaire : de 17 173 $ à 23 461,50 $ par an

N° du concours : 04218/95

Date de clôture : le 10 novembre 1995

Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante :
Ministère de la Justice
Service des ressources humaines
405, Broadway, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Les deux derniers colloques régionaux

Et maintenant, au colloque provincial

Maintenant que les deux derniers colloques régionaux ont eu lieu, la Société franco-manitobaine (SFM) doit compiler les défis soulevés par les participants et les présenter au Colloque provincial du 4 novembre.

«Les participants au Colloque provincial devront établir ce qui est prioritaire pour la communauté, explique l'agente de planification, Natalie Gagné. Le Conseil des communautés, qui sera élu le 4 novembre, va ensuite finaliser les grandes orientations de la communauté, et celles-ci seront acheminées au Comité conjoint de l'Entente, responsable de la distribution des fonds.»

Le colloque régional urbain, tenu le 18 octobre au Centre culturel franco-manitobain, a attiré une quarantaine de personnes qui ont soulevé, en plus des défis mentionnés aux deux colloques précédents (éducation, revendication des services en français, services de santé, etc.), qu'il faut inclure le développement touristique dans le développement économique.

«On a aussi parlé de normaliser la vie en français à tous les niveaux pour tous les groupes d'âge. Les participants ont également mentionné que le français doit demeurer partie intégrante de la vie religieuse. Et aussi, on a suggéré de positionner la communauté française sur le marché de l'autoroute électronique.»

Le colloque de l'Ouest, qui avait lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le 21 octobre, comprenait aussi Brandon, Sainte-Rose-du-Lac, Laurier, Saint-Lazare et la région du Cheval-Blanc. Une soixantaine de personnes ont exprimé l'importance du réseautage entre les communautés, surtout vu la distance géographique pour les régions éloignées.

«Dans les quatre colloques, on avait souligné l'importance de la jeunesse mais dans l'Ouest, on a aussi précisé le besoin d'avoir accès à des ressources en français pour éviter l'exode ou l'anglicisation des jeunes. On a beaucoup parlé de l'isolement des centres éloignés.»

Karine BEAUDETTE

Erratum

Saviez-vous qu'il existe deux Aimé Gauthier, au moins? *La Liberté* l'a appris en publiant la photo de l'un, qui est chef des opérations pour les Sœurs grises et résidant de La Broquerie, avec l'idée de présenter le préfet de Saint-Laurent! Toutes nos excuses.

Erratum

Un article paru dans l'édition de la semaine dernière sur les célébrations qui auront lieu à Île-des-Chênes à l'occasion du 11 novembre contenait une erreur. La messe de commémoration aura lieu à 19 h et non à 9 h comme indiqué.

Quant à la représentation de la pièce *On s'en souvient*, elle aura lieu après la messe au gymnase de l'école Gabrielle-Roy.

Félicitations à Jean et Simone du Bourg
à l'occasion de leur
55e anniversaire de mariage.

Que le bon Dieu vous bénisse et vous garde en bonne santé.

Nous vous aimons beaucoup
papa, maman,
grand-papa et grand-maman.

Bon anniversaire
de vos enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants.

PROVINCE

Bourses disponibles pour étudiants en français

Le Fonds de bourses de l'Union nationale française est destiné à offrir à des personnes étudiant en français des bourses d'études afin d'encourager et de faciliter l'obtention de diplômes postsecondaires.

L'Union nationale française invite les candidats et les candidates à faire une demande au Comité des bourses, Union nationale française, B.P. 41, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

La demande comprend une lettre décrivant les qualifications du demandeur ainsi qu'une photocopie du certificat d'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire.

Toutes les demandes seront évaluées par le Comité des bourses en tenant compte des critères suivants: 1- enfant de membre de l'Union nationale; ou 2- membre de l'Union nationale; ou 3- francophone non membre.

La date limite pour recevoir les demandes est fixée au 30 novembre 1995.

La nageuse Carrie-Lynn Burgoyne

«Je m'entraîne dur»

Pour la plupart des athlètes, les Jeux olympiques, c'est un rêve lointain, une possibilité très distante. Mais ce n'est pas le cas de tous. La nageuse Carrie-Lynn Burgoyne, 13 ans, songe sérieusement à tenter sa chance aux épreuves de sélection pour les Jeux d'Atlanta en 1996.



photo: Karine Beaudette

En route pour les Jeux olympiques: Carrie-Lynn Burgoyne combine natation et école depuis cinq ans. La voici entourée de sa sœur Brigitte (à gauche) et de sa mère Patricia (à droite).

«C'est excitant. Le sport, ça demande beaucoup de temps et de discipline mais je n'ai pas de regret. À ce point-ci, je ne lâcherais pas. Je m'entraîne dur.» Depuis cinq ans, Carrie-Lynn s'entraîne avec le club MANTA, à la piscine Pan-Am, 24 heures par semaine, tôt le matin (5 h 30 à 7 h 30), après l'école (16 h à 19 h) et le samedi.

«Je pars du Collège Louis-Riel un peu plus tôt et je fais mes devoirs vers 20 h. À Winnipeg, il n'y a pas d'école qui offre un programme qui combine les études et le sport. Certains de mes amis d'école me supportent, d'autres me trouvent un peu folle.

«Beaucoup de nageurs lâchent vers l'âge de 15 ans, pour être avec leurs amis, je suppose. C'est un peu triste mais c'est leur choix. Moi, je préfère aller à mon entraînement qu'à des fêtes ou des soirées. Mes meilleurs amis sont aussi nageurs; je ne pense pas qu'ils vont lâcher.»

Cet été, elle vient d'accéder au niveau senior, le plus haut niveau du club. La jeune nageuse détient déjà une dizaine de records provinciaux dans différentes épreuves, records qu'elle a brisés en 1994-1995. «La première fois qu'elle a brisé un record, c'était vraiment important, se rappelle sa mère, Patricia Burgoyne. Maintenant, on ne les compte plus et elle vise des records à d'autres niveaux.»

En février 1995, Carrie-Lynn Burgoyne s'est rendue au Junior Nationals à Victoria et a récolté une médaille de bronze. À Lethbridge en juin, elle a participé aux Youth Champs (pour les nageurs de 14 ans et moins) et a reçu une médaille d'or pour sa performance aux 200 m IM (Individuel Medley, qui combine quatre nages). Elle est aussi arrivée 2e aux 400 m IM et son équipe de relais s'est placée 2e.

Puis à Winnipeg, du 27 au 30 juillet, elle participait aux Senior Nationals, où elle compétionnait avec 500 autres athlètes. La compétition nationale est ouverte, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de catégorie d'âge. Carrie-Lynn nageait donc contre des femmes de 20 ans et plus ayant déjà nagé aux Jeux panaméricains, aux Jeux du Commonwealth ou aux Olympiques. «J'étais nerveuse. Ce n'est pas grave si je ne réussis pas bien; c'est pour l'expérience.»

Malgré tout, la Franco-Manitobaine a obtenu une 11e place aux compétitions préliminaires, ce qui lui permettait d'accéder aux finales de consolation l'après-midi, où elle est arrivée en 3e place. Sa performance lui a aussi valu une place au sein de l'équipe Youth Team, composée de 12 nageurs nés en 1980 ou après de partout au Canada, et lui permettra d'aller à des compétitions aux États-Unis.

Autre point saillant de la dernière année: un camp d'entraînement avec Mark Tewksbury (médaillé d'or à Barcelone) à Toronto du 27 septembre au 1er octobre 1995. «Il nous a montré des exercices. On a eu des ateliers sur la nutrition et des sorties. Marc Tewksbury habite en Australie maintenant; il est revenu pour le camp. Il est bien gentil. C'est motivant de le rencontrer.»

La famille Burgoyne a eu quelques semaines de répit au mois d'août. Puis, au début septembre, c'est le retour au rythme normal, c'est-à-dire se lever à 5 h pour reconduire Carrie-Lynn. «Son père Robert et moi, on prend chacun notre tour pour se lever à 5 h, Robert plus que moi, mais je fais ma part comme trésorière du club MANTA, souligne Patricia Burgoyne.

«Il va sans dire qu'on est fiers d'elle. Ça demande des sacrifices de toute la famille mais Carrie-Lynn en retire des bénéfices comme la chance de voyager et de se faire des amis partout au Canada. La natation lui a aussi donné une discipline personnelle et elle la met en pratique dans sa vie.

«Puis, il y a tout l'aspect de l'équipe. Il y a des jeunes de sept à 19 ans, mais la différence d'âge n'est pas importante. Les athlètes sont en compétition avec eux-mêmes. Carrie-Lynn voyage depuis qu'elle a 10 ans, et c'est rassurant de savoir qu'elle part avec un bon groupe.»

Brigitte et Stéphanie, les deux sœurs cadettes de Carrie-Lynn, voient ce que vit leur sœur et ont choisi de ne pas faire de natation. Après s'être trempée pendant un an et demi, Brigitte s'intéresse plutôt au théâtre, et Stéphanie fait du ballet-jazz.

Karine BEAUDETTE

J'apprends avec le musée

Ravigoter le passé

Le Musée de Saint-Boniface et le Centre Alpha de Pluri-elles proposent depuis septembre une exposition itinérante s'adressant aux aînés, et qui poursuit différents objectifs: valoriser le passé et la culture des aînés et les encourager à lire en français, tout ça en passant par la parole.

Intitulée *J'apprends avec le musée - la voix du passé s'entend encore*, cette exposition interactive utilise des objets du passé, des chants et des jeux pour permettre aux participants de retracer leurs souvenirs et d'en parler.

Subventionnée par l'Association des musées canadiens qui a versé 8 000 $, l'exposition aura visité quatre communautés francophones d'ici la fin du projet, en novembre.

La directrice du Centre Alpha, sœur Léonne Dumesnil, explique le déroulement de cette activité: «Les gens arrivent, s'asseoient à des tables où sont étalés divers objets du passé. Ils en parlent entre eux, disent ce que ces objets leur rappellent. Ensuite, l'animatrice, Élaine Tougas, leur fait écouter des bandes sonores où on entend des personnes d'ici — par exemple Henri Létourneau — parler de leur passé.»

Dans ces conversations, enregistrées au Manitoba et en Saskatchewan dans les années 1970, les gens abordent certains thèmes, comme les croyances du passé ou encore l'usage de la médecine naturelle. «Il y a ensuite des jeux questionnaires et des chants.»

Entre 35 et 40 personnes peuvent participer à ces séances qui font revivre les objets du Musée et la mémoire des participants. Trois soirées ont déjà eu lieu à Saint-Boniface, Saint-Malo et Île-des-Chênes.

À Saint-Malo, le 23 octobre, les participants ont aussi assisté au lancement de *Je raconte mes souvenirs*, un recueil de témoignages de neuf Malouins.

L'exposition *J'apprends avec le musée* sera à Saint-Laurent le 7 novembre (à 19 h, dans la bibliothèque de l'école Aurèle-Lemoine) et à l'Accueil colombien le 14 novembre à 13 h 30.

Sylviane LANTHIER

Gens d'ici

De la rue à la paroisse

Le père Ronald Léger est bien connu à Winnipeg. Fondateur du centre pour jeunes Ron's Drop-In (aujourd'hui Stop Jeunesse), il s'est toujours dédié à la jeunesse. Mais depuis le 1er août, de nouveaux défis attendent ce clerc de Saint-Viateur nommé curé de la paroisse Sainte-Famille. Il succède à monseigneur Henri Perron qui a quitté pour prendre la responsabilité de la paroisse de La Salle.

«Ça fait quelques années que je planifie mon départ de Stop Jeunesse, raconte-t-il. Je vieillissais et le travail devenait trop exigeant. C'est comme si j'étais le père de 50 jeunes alors que je suis plutôt rendu à l'âge du grand-père.»

Rassuré par le fait que son centre demeure entre bonnes mains, le père Léger est donc parti l'âme en paix pour remplir sa nouvelle fonction. «C'est un gros changement mais j'aime bien ça. C'est encore beaucoup de travail mais c'est un stress plus contrôlable qu'avec des jeunes de la rue.»



Ronald Léger.

Ronald Léger dit avoir été très bien accueilli par les paroissiens de Sainte-Famille avec qui il s'est engagé pour une période de six ans. Il indique qu'il a l'intention de «poursuivre le bon travail de ses prédécesseurs» mais il veut aussi ajouter sa touche personnelle.

«Le plus grand défi que je me suis fixé, c'est d'essayer d'attirer les jeunes vers l'Église. Le travail avec les jeunes a toujours été ma force et je vais essayer de la mettre à profit.»

Le père Léger veut aussi leur faire voir les choses sous un nouveau jour, leur faire comprendre que la foi ce n'est pas seulement la célébration dominicale. «Il y a toutes sortes de choses qu'on peut faire comme visiter les malades. La messe du dimanche, c'est pour célébrer le bien qu'on a fait pendant la semaine et pour prendre de l'énergie pour la semaine qui s'en vient. Il faut créer un sens d'appartenance.»

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

La JEC fête ses 60 ans

D'anciennes militantes se souviennent

L'été dernier, Marie-Paule Arbez-Gautron et Noélie Palud-Pelletier recevaient une invitation qui allaient les plonger dans de lointains souvenirs. La JEC, Jeunesse étudiante chrétienne, préparait les célébrations entourant ses 60 ans d'existence et les invitait à une journée de retrouvailles le 28 octobre à Montréal.

La JEC est un mouvement laïc qui a permis aux jeunes de s'engager dans l'Église et de vivre la catéchèse au quotidien. Le mouvement, aujourd'hui disparu au Manitoba, organisait des réunions, des journées de travail, fonctionnait par petites cellules où les gens s'intéressaient et réfléchissaient à divers sujets qui concernaient les étudiants. À côté de la JEC, on trouvait aussi la JOC et la JAC: Jeunesse ouvrière chrétienne et Jeunesse agricole chrétienne.

Anciennes dirigeantes de la JEC, Marie-Paule Arbez-Gautron et Noélie Palud Pelletier se souviennent d'autres militantes du mouvement: Dolorès Lavoie, qui a été dirigeante permanente à Saint-Boniface avant de se rendre au Malawi en tant que sœur blanche d'Afrique. Là-bas, elle a fondé une JEC locale avec ses élèves.



Jocelyn Radford, Mimi Mercier, Catherine Holmes, Noélie Palud, Marie Pelloquin, Marie Bergeron, Albert Breton, Réginald Prescott, Denis St-Onge et Jacques Chénard: des comédiens pour CKSB.



Catherine Holmes au Ghana en 1959.

Yvette Valcourt fut la première présidente d'un club local manitobain. C'était en 1935, à Saint-Jean-Baptiste. La première présidente diocésaine, Germaine Laporte-Roy, a complété un mandat d'environ dix ans.

Ils étaient nombreux à participer à ce mouvement. En 1955, Léo Beaulieu rapporte dans *Les Cloches de Saint-Boniface* que le mouvement comptait 40 sections dans le secteur Jeunes et 25 dans le secteur Grandes. À l'automne de 1955, «un total de 160 assistants(es) de JEC s'étaient inscrits à des journées d'études organisées pour préparer les programmes de l'année.»

La JEC rappelle aussi de nombreux souvenirs à Catherine Holmes, qui y a milité au Manitoba pendant près de cinq ans. «Je me souviens qu'on avait présenté une pièce à CKSB pour impliquer les jeunes dans la radio, raconte-t-elle. Léo Rémillard nous avait dirigés. C'était autour de 1954.»

Elle-même s'est rendue au Ghana grâce à la JEC. «J'étais étudiante à Paris et Jeannine Méthot y était également. Elle avait reçu une lettre d'un missionnaire du Ghana qui voulait connaître la JEC. Jeannine n'était pas bilingue alors elle ne pouvait pas y aller.»

C'est Catherine Holmes qui s'est rendue dans ce pays d'Afrique, pour le compte de la JEC Internationale. «Je devais partir avec un jeune homme, mais il a contracté la typhoïde. J'ai donc voyagé seule. Là-bas, j'ai rencontré un cousin irlandais qui était missionnaire!»

Son rôle pendant son séjour de trois mois au Ghana: aider à fonder une section locale. «Je leur ai expliqué la technique de la JEC: voir, juger, agir. On regarde le milieu pour voir ce qui nous empêche de vivre en chrétien, et on se demande qu'est-ce qu'on peut faire.»

C'est dans ce but que la JEC organisait toutes sortes d'activités pour les jeunes, allant de ciné-clubs à des journées de formation, des activités de loisirs, des pièces de théâtre.

«Ceux qui ont participé aux activités de la JEC savent à quel point cette expérience de la catéchèse vécue leur a donné un souffle nouveau, lance à son tour Noélie Palud-Pelletier. Comme le dit le proverbe chinois: "Dis-le moi, et je l'oublie! Montre-le moi, je le retiens! Implique-moi, et je comprends!"»

La JEC, expliquent-elles, a aussi contribué à former le leadership de la communauté puisque bon nombre de ses membres se sont par la suite engagés face aux questions scolaires, culturelles et religieuses.

Mais ce mouvement, qui s'inscrivait aussi dans une sorte de renouveau intellectuel et donnait un grand rôle aux jeunes laïcs, ne plaisait pas à tous pour toutes sortes de raisons. Dans les années 1970, la JEC est disparue du Manitoba français, ce qui ne l'empêche pas d'avoir laissé des souvenirs impérissables à Catherine Holmes, Noélie Palud-Pelletier et Marie-Paule Arbez-Gautron.

Sylviane LANTHIER

Nécrologies



Jacqueline Legal (née Gary)

Le lundi 2 octobre 1995 à l'hôpital Seven Oaks, Jacqueline Legal est décédée soudainement à l'âge de 84 ans.

Jacqueline a été précédée de sa sœur Madeleine; son frère Albert; ainsi que des membres de la famille Rodrigue: Anita, Noël, Yolande, Paul, Léonard et Gérard. Jacqueline laisse ses sœurs Marguerite Bonnefoy et Françoise Morier, et sa belle-sœur Irène Gary.

Jackie a travaillé à Manitoba Hydro pendant 36 ans. Elle a fait beaucoup de voyages superbes avec sa sœur Madeleine.

Le service funéraire a eu lieu le vendredi 6 octobre à 14 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, Des Meurons), présidé par Mgr Roy Larrabee. L'enterrement des cendres aura lieu plus tard aux Glen Lawn Memorial Gardens.

Au lieu de fleurs, les amis qui désirent faire un don peuvent les adresser à l'Association canadienne de la diabète (section du Manitoba), 283, avenue Portage, 2e étage, Winnipeg R3B 2B5.

La direction des funéraillles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Hélène Toupin (née Boily)

À la suite d'une brève maladie, Hélène est décédée paisiblement le samedi 21 octobre à l'Hôpital Saint-Boniface. Hélène, âgée de 77 ans, était résidante de Sainte-Rita (Manitoba) et plus récemment du Foyer Chez-Nous, à Saint-Boniface.

Hélène laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Jeanne (David) Vander Aa d'Anola (MB), Estelle de Winnipeg, Suzanne (Jacques) Trudeau d'Île-des-Chênes, Rachelle (Raymond) Hoffman, Madeleine (André) Pelletier et Jean-Paul (Monica), tous trois de Sainte-Rita; ses 16 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi ses frères: Camille (Marie-Louise) et Arthur (Fabianna), de La Broquerie, Émile (Lucienne) et Napoléon (Germaine) de Saint-Boniface; ses deux sœurs Elise Allaire de Saint-Boniface et Sr Marie Véronique (Alice) de Régina; sa belle-sœur Annette (Frank) Woodall; son beau-frère David Toupin de Régina; ainsi que de nombreux neveux, nièces et proches amis.

Hélène a été prédécédée de son mari, Jean-Marie, en 1993, de sa fille Marie-Reine en 1960, de sa sœur, Marie-Louise Boily, et de ses frères le père Oscar Boily et Louis (Rosa) Boily.

Notre famille se souviendra de maman comme une personne aimante et généreuse. Elle était l'amie de bien des gens. Sa famille et ses amis étaient au cœur de sa vie. Sa foi et son grand sens de l'humour l'ont aidée à traverser les moments difficiles de sa vie.

Les prières ont été récitées le lundi 23 octobre 1995 à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, Des Meurons). Le service funéraire a eu lieu le mardi 24 octobre 1995 à 10 h à l'église catholique de Sainte-Rita, à Sainte-Rita (Manitoba), présidé par le père Bernard Bélanger. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial. Un goûter a été servi par la suite à la salle paroissiale de Sainte-Rita.

Au lieu de fleurs, les parents et amis qui le désirent peuvent faire un don à la paroisse de Sainte-Rita, C.P. 8, Grp 14, R.R. 1, Anola (Manitoba) R0E 0A0.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-800-665-0488.



Denise Lavoie

Denise nous as quittés
Et avec quelle dignité
Nous nous souviendrons de toi
Instrument de paix et de foi
Sans fanfares ni tambours
Elle rejoint les siens avec amour.

La vie l'avait choyée
Avec son époux bien-aimé
Vous qui l'avez connue
Oeuvrant parmis les démunis,
Improvisons son entrée aux cieux
En lui disant un dernier «Adieu».

La famille Ruest
par Germaine Ruest



Natalie Rittaler (née Guay) de Saint-Lazare

Est décédée à l'âge de 41 ans à l'Hôpital de Birtle, le vendredi 29 septembre 1995 à 21 h 20.

Elle laisse dans le deuil son époux Allan et leur fille Jamie-Lynn. Elle laisse aussi dans le deuil sa mère Martine; ses sœurs: Geneviève, Rachelle, Zoé; ses frères: Philippe, Louis, Claude, Jacques, Paul; ses beaux-frères, belles-sœurs et nombreux amis.

Elle fut précédée de son père Jacques Guay (1991).

Le service funéraire a eu lieu à l'église de Saint-Lazare, le mardi 2 octobre 1995.

Mon Dieu, donne-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux, et la sagesse d'en connaître la différence.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 5 novembre à 10 h à la SRC

Célébration d'un mariage à la paroisse Saint-Lazare par Gérald Sareault, prêtre.

Chronique religieuse

Une entrevue avec Jean-Claude Turcotte

Pendant cinq jours, à Edmonton, la Conférence des évêques catholiques du Canada a tenu une assemblée plénière, où 90 évêques ont réfléchi sur «la spiritualité à l'aube du troisième millénaire», tout en réglant les affaires courantes. L'Archevêque de Kingston, Francis J. Spence, a été élu par ses pairs président de la Conférence pour deux ans tandis que le cardinal Jean-Claude Turcotte a été élu vice-président. Ce dernier a répondu aux questions d'un journaliste de l'Association de la presse francophone (APF). Au moment où l'État connaît une grave remise en cause de ses responsabilités traditionnelles, le cardinal sait que la question sociale sera au cœur de son mandat. Il nous éclaire sur la position de l'Église canadienne face à la mise en pièces de l'État-providence.

Question: Alors que l'État tend de plus en plus à se désengager de ses responsabilités sociales, le rôle de l'Église dans ce domaine va-t-il changer?

Jean-ClaudeTurcotte: Il me semble qu'une société qui se respecte, ce n'est pas une égalité parfaite entre les citoyens, ce qui est un rêve et une utopie. Mais, malgré toutes les inégalités normales qui existent entre pauvres et riches, une société qui se respecte, c'est une société qui donne à ceux qui ont le moins, le plus qu'on peut accorder. Et en ce sens-là, je ne vous cache pas être inquiet des politiques sociales au Canada et dans les provinces.

Question: Est-ce que l'Église canadienne compte prendre position officiellement contre les coupures dans les budgets de bien-être social?

J-C.T: Nous avons, dans les provinces, des comités des affaires sociales qui surveillent la situation de très près. Personnellement, je fais partie à Montréal, au nom des évêques du Québec, du "forum pour l'emploi", qui comprend des syndicalistes et des représentants des entreprises. Autour de cette table, pas seulement les gens de gauche, mais même les patrons et les grands entrepreneurs sont inquiets devant la situation. Nous suivons ça de très près.

Vous savez, il y a bien des façons de faire de la politique. Il y a la façon la plus exaltante et la plus visible qui consiste à faire des déclarations dans les journaux. Mais il y a aussi les contacts, les discussions qui sont tenues, peut-être pas toujours sous les oreilles des journalistes, mais qui n'en sont pas moins efficaces... Quant à nous en tout cas, on n'a pas l'intention de changer la doctrine sociale de l'Église, on y est fidèle. Mais on essaie de voir comment, dans le contexte économique difficile qu'on traverse, on peut appliquer cette doctrine qui amène les plus forts à protéger les plus faibles.

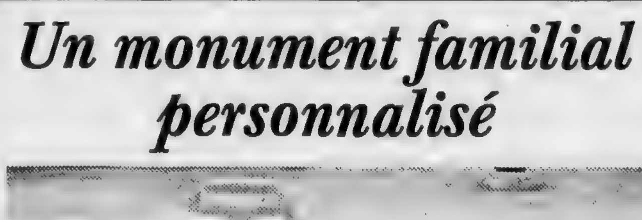
Question: D'un autre côté, ne craignez-vous pas que l'État-providence se décharge de ses responsabilités sur l'Église?

J-C.T.: Il y a quatre ans, au Québec, les communautés religieuses, solidairement, ont écrit une lettre au gouvernement, disant que ce n'était pas une façon d'agir que de pelleter ses responsabilités dans la cour du voisin... Parce que les ressources ne sont pas énormes. Vous savez, ce n'est pas une question simple. Il faut reconnaître qu'ici, au Canada, dans les années 70, on a eu une théorie de l'État-providence un peu naïve. Beaucoup de gens ont eu la tentation de repousser leurs responsabilités aux mains de l'État. Beaucoup de ces beaux plans qui étaient partis avec de bons motifs ont été transformés par des gens qui ont fait de ce système un système où on ne prend plus ses responsabilités, on attend que l'État les prenne pour soi. Il y a une révision à faire, compte tenu du contexte économico-social que nous traversons.

Moi je pense qu'une des clés de notre problème d'équilibre du budget social, c'est la prise en charge des gens par eux-mêmes. Je pourrais citer quantité de petites expériences, de cuisine populaire, de services de placement organisés pour et par les jeunes, qui ont été mis en place par des gens avec des moyens somme toute assez modestes. Mais dire: «au lieu d'avoir l'État-providence, on va compter sur la religion-providence», c'est pas une solution. Que les communautés religieuses soient appelées à faire leur part, qu'elles font déjà très généreusement, ce n'est pas ça qu'on récuse. Il faut aller vers la responsabilisation des gens sur le terrain et à la base. Et pour ça, il faut investir parfois, pour aider les gens à démarrer.

Je me souviens d'avoir déjà dit à un politicien, prenez un million, donnez-le à des groupes qui s'organisent eux-mêmes et vous allez voir ça va donner bien plus de fruits que le million que vous investissez pour aider une compagnie qui est un canard boiteux. Et Dieu sait si ça se fait dans notre pays... C'est tout ça qu'il faut gérer, dans un nouvel équilibre, compte tenu de la situation mondiale que nous connaissons. Tout en respectant un des principes de base de l'Église, c'est que les plus faibles, on n'a pas le droit de les laisser tomber.

Propos recueillis par
Matthieu Massip, APF.





MONUMENTS BRUNET
405, avenue Bertrand
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0P4
233–7864



À L'AFFICHE CET AUTOMNE! SÉRIE DE CONFÉRENCES SUR LA LOI

Cette série de conférences en français est commanditée par l'Association d'éducation juridique communautaire et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

Lieu : Toutes les sessions auront lieu dans la salle Marie-Lynne-Bernard de la Bibliothèque de Saint-Boniface, 131, boulevard Provencher.

L'heure : de 19 h à 20 h 15

Le lundi 6 novembre

Procurations et directives en matière de soins de santé.
Conférencier : **Alain Laurencelle** de Taylor McCaffrey.

Le lundi 20 novembre

Loi sur l'emploi et le renvoi injustifié.
Conférencier : **Paul McKenna** de Buchwald, Asper, Gallagher, Henteleff.

Le lundi 27 novembre

Loi sur la séparation et le divorce.
Conférencière : **Mary-Jane Bennett** de Lofchik, Jones & Assoc.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire dà l'avance. Ces conférences sont données dans des salles non fumeurs. Bienvenue à tous!

Commandité par :







CÉLÉBRATION D'UNE CENTENAIRE



Le dimanche 8 octobre fut jour de grandes réjouissances chez les Filles de la Croix, au 66, Moore. En effet, c'est avec beaucoup de joie que la Congrégation canadienne s'est réunie pour célébrer le 100e anniversaire de naissance et le 80e anniversaire de Profession religieuse de sœur Anne St-Gabriel (Germaine Péloquin).

Les festivités commencèrent dans la matinée avec une chanson spécialement composée pour la circonstance. Cet air joyeux fut suivi d'un autre, entonné cette fois par la centenaire elle-même: «Je te bénis, puissante et bonne Mère». Puis la supérieure provinciale remit à l'élue du jour une orchidée en lui offrant les vœux de toutes les sœurs de la province. Suivit la présentation de quelques cadeaux.

Ensuite, on s'achemina vers la chapelle pour une messe d'action de grâces durant laquelle sœur Anne St-Gabriel fut invitée à renouveler ses vœux de profession religieuse. Le prêtre célébrant, M. l'abbé Marcel George, présenta d'abord au nom de toute l'assemblée ses félicitations les plus chaleureuses et amicales. Au cours de son homélie, il souligna comment la foi, don de Dieu, solidité et assurance, nous incite à un fidélité et à une loyauté à Dieu, quoiqu'il advienne. La célébration de la messe, tout en nous donnant l'occasion de rendre grâce à Dieu pour notre foi, nous permit aussi de Le remercier pour les cent ans donnés à sœur Anne St-Gabriel, cent ans de fidélité de Dieu à son égard, cent ans aussi d'abandon vécu à l'appel de Dieu et au service des autres.

Après le repas eucharistique vinrent les agapes fraternelles. La communauté entra au réfectoire en chantant «Cantate Domino». Au cours du banquet, on présenta à la jubilaire une bénédiction apostolique de S. S. Jean-Paul II, ainsi que les meilleurs vœux et les félicitations les plus sincères venant de nos sœurs du Conseil général, de la France et du Brésil. Suivirent ensuite les vœux et bons souhaits des hauts dignitaires du Canada.

Une fois le dîner terminé, on accorda à la centenaire un espace de temps libre pour une courte sieste. Puis, la fête continua... De nombreux parents, amis et anciens élèves, certains venus de loin, répondirent à l'invitation et vinrent présenter leurs vœux les plus sincères à notre jubilaire. Bon nombre d'entre eux choisirent d'agrémenter l'expression de leurs bons souhaits par un cadeau tel que fleurs, friandises, vin et même... une pomme. Sr Anne St-Gabriel sut accueillir chacun(e) avec joie, simplicité et beaucoup de cette finesse d'esprit qui lui est si caractéristique. Un délicieux goûter favorisa la rencontre fraternelle entre visiteur(euse)s et rehaussa le ton de la célébration.

Au repas du soir, on continua de rendre grâce au Seigneur en multipliant les «Alleluia» et les «Jubilate Deo».

La fête se prolongea même dans la soirée. Après avoir repris en chœur le chant de circonstance, les sœurs écoutèrent avec joie une narratrice qui, avec la complicité des «novices» de sœur Anne St-Gabriel nous fit revivre certaines étapes et certains faits saillants de la vie de notre centenaire, de son enfance à aujourd'hui.

À la fin de la soirée, sœur Anne St-Gabriel nous remercia très cordialement pour la fête et nous invita à continuer de rendre grâce au Seigneur avec elle pour les innombrables grâces qu'elle a reçues.

Par le truchement de *La Liberté*, sœur Anne St-Gabriel désire remercier du fond du cœur tous ceux et celles qui sont si aimablement venus lui offrir des vœux et des présents. Elle fut très touchée de la gentillesse et de la présence de chacun(e) et prie pour que Dieu récompense au centuple la bonté que vous lui avez si généreusement et abondamment témoigné.



photo: Sylviane Lanthier

Heureux hasard!

Qu'ont en commun Alexis et Blanche Gendron (la couple à gauche sur la photo) et Marcel et May Zébière (à droite)? Résidants de l'Accueil colombien, les deux couples ont célébré le 20 octobre leur anniversaire de mariage. Alexis et Blanche Gendron se sont épousés le 20 octobre 1945 à Saint-Labre au Manitoba, il y a 50 ans. Ils y ont passé l'essentiel de leur vie et ont eu quatre enfants. Le couple Zébière a fêté pour sa part 65 ans de vie conjugale. Ils se sont mariés à Dumas, en Saskatchewan, en 1930 et se sont établis à Winnipeg peu de temps après. Ils ont eu six enfants. Plusieurs cérémonies ont eu lieu en leur honneur à l'Accueil colombien en septembre et en octobre, dont une messe commémorative.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

G.J.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

L.R.



Bonjour!

Est-ce qu'on t'a déjà dit que tu avais la tête dure? C'est qu'il y a six os qui forment ton crâne! Viens découvrir toutes sortes de choses à propos des os.

Bicolo

Membre gagnant de la semaine:
David Malo, n° 11554, Vermette

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Bicolo

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal : __________ **Âge:** ___

DES OS PARTOUT!

Encercle les parties de ton corps où se trouvent des os.

Ta main Ton oreille Ton pied Ton nez
Ton cerveau Ton coeur Ta hanche
Ton dos

LES OS N'ONT RIEN D'ÉPEURANT!

À quoi sert ton squelette? Il supporte ton corps. Il protège les organes comme les poumons. Quand tu seras grand, ton squelette sera composé de 200 os! À l'aide du code secret, démêle les mots à côté de chacun de ces os pour apprendre leurs noms.

Code secret:

a = ❁	b = ✪	c = ✱	e = ❄
f = ❆	h = ✻	i = ❇	l = ●
m = ❍	n = ■	o = ❑	r = ❒
s = ▲	t = ▼	u = ◆	v = ❖

✱❑▼❄▲ ____________ ❒❑▼◆●❄ ____________

✱❒❁■❄▲ ____________ ❖❄❒▼❄✪❒❄ ____________

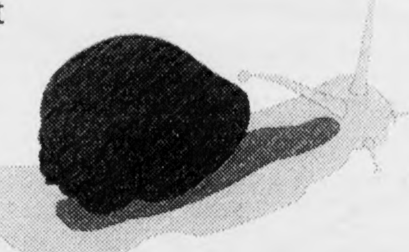
▼❇✪❇❁ ____________ ✪❁▲▲❇■ ____________

❆❄❍◆❒ ____________ ✻◆❍❄❒◆▲ ____________

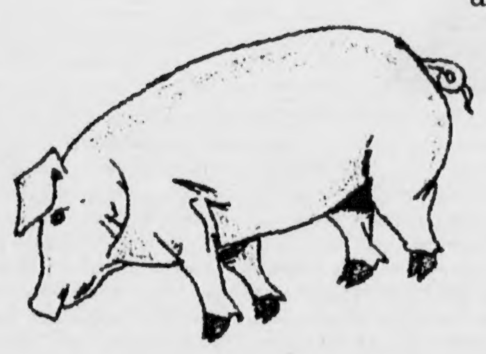
LES ANIMAUX ONT-ILS DES OS?

Parmi ces animaux lesquels n'ont pas de squelette?

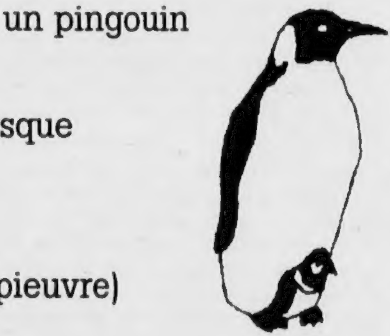
un escargot

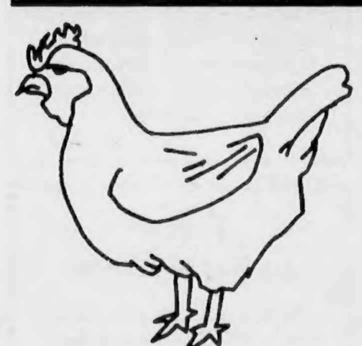


un cochon



un pingouin





un mollusque



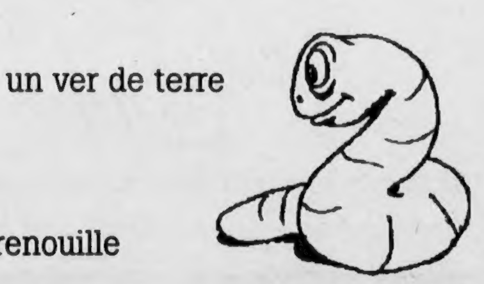
une étoile de mer

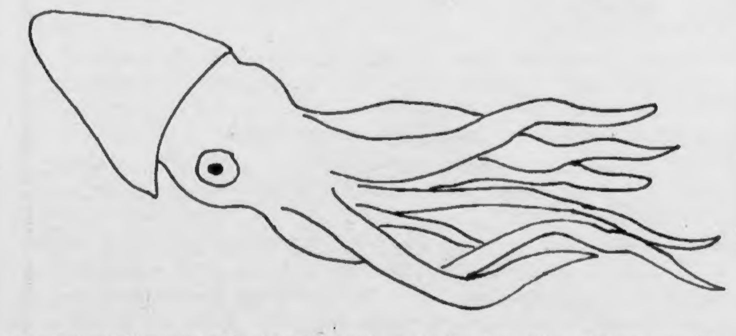
un calmar (une sorte de pieuvre)

une poule

un ver de terre







un poisson

une grenouille

QUIZ

C'est l'Halloween!



QUESTIONS

1. D'où vient la fête de l'Halloween?

2. Pourquoi y a-t-il des spectres le soir de l'Halloween?

3. Pourquoi les sorcières sont-elles reliées à l'Halloween?

4. Pourquoi les chats, les chauve-souris et les hiboux sont-ils aussi des symboles de l'Halloween?

5. D'où nous vient le personnage de Jack La Lanterne?

RÉPONSES

1. L'Halloween a été implantée en Amérique par les immigrants écossais et irlandais.

2. Chez les Celtes, le 31 octobre marquait la fin de l'été et le début de l'hiver et ils savaient que beaucoup de personnes mourraient pendant les longs mois de froid. Ils croyaient que pendant cette soirée, les dieux de la mort et de la nuit rappelaient à eux les âmes des personnes mortes l'année d'avant. Les gens croyaient que ces esprits pouvaient changer de formes et ressembler à n'importe quoi pour faire peur.

3. Depuis que les Celtes ont établi que les esprits maléfiques revenaient hanter les vivants le soir du 31 octobre, les gens ont tenté d'imaginer à quoi ces esprits pouvaient ressembler. Au Moyen Âge, les sorcières étaient vues comme des personnages démoniaques qui volaient dans la nuit pour assister à des rendez-vous secrets. L'une de leurs plus importantes rencontres avait lieu bien entendu le soir du 31 octobre.

4. Les Celtes pensaient que les chats étaient des animaux saints et sacrés. Ils pensaient aussi que les humains, pour être punis de leurs mauvaises actions, étaient changés en chat. Les chats noirs étaient particulièrement craints car ils étauent reconnus comme les animaux de compagnie des sorcières, en plus d'être des symboles de malchance, de destruction et de mort. Les chats, comme les chauve-souris et les hiboux, sont des animaux de nuit, capables de voir et de se déplacer sans problème dans la noirceur, contrairement aux humains. La superstition s'est développée quand les gens ont associé ces animaux nocturnes aux esprits malveillants du diable.

5. L'histoire est celle d'un homme méchant nommé Jack. Il était tellement méchant qu'à sa mort, les portes du paradis lui ont été refusées, tout comme celles de l'enfer! L'homme s'est alors mis à crier qu'il n'avait nulle part où aller et qu'il faisait trop noir. Quelqu'un lui donna un morceau de charbon pour s'éclairer qu'il plaça dans un navet en guise de lanterne. Depuis ce jour, Jack La Lanterne est condamné à errer sur la terre jusqu'au jour du Jugement dernier. En Écosse, en Angleterre et en Irlande, on a toujours représenté ce personnage avec un navet. Ce légume a fait place à la citrouille quand de nombreux immigrants en provenance de ces pays et désireux de garder la tradition, sont arrivés en Amérique.

Compilé par Carole THIBEAULT

Recette

Roulades de poulet aux noisettes

6 demi-poitrines de poulet, désossées et sans la peau
1 boîte de 300g d'épinards congelés
6 c. à thé (30 mL) de parmesan râpé
1/2 tasse (125 mL) de noisettes finement hachées
1/4 tasse (50 mL) de farine de blé entier
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre
1 œuf, battu
2 c. à table (30 mL) de beurre
2 c. à table (30 mL) d'huile d'olive
1/4 tasse (50 mL) de vin blanc sec

- Avec un maillet, amincir les poitrines de poulet.
- Cuire les épinards selon les indications sur l'emballage. Égoutter et presser autant de liquide que possible. Avec une cuillère, étendre uniformément un peu d'épinards et 1 c. à thé (5 mL) de parmesan sur chaque poitrine de poulet.
- Rouler à partir de la pointe et faire tenir avec un cure-dent.
- Mélanger les noix, la farine et le poivre.
- Tremper les roulades dans le mélange liquide, puis dans le mélange sec.
- Dans un plat allant au four, faire chauffer le beurre et l'huile d'olive. Disposer les roulades dans le plat et cuire au four à 375°F (190°C) pendant 45 minutes.
- Déposer ensuite les roulades sur un plat de service chaud et enlever les cure-dents.
- Ajouter le vin dans le plat pour déglacer. Verser sur les roulades au poulet et servir.

Rendement: 6 portions

Les Petites ANNONCES

VISA MasterCard

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

MEDIUM CONSULTANTE: réponse et solution à tous genres de problèmes. Pour rendez-vous, appelez Gervaise du lundi au samedi entre 9 h et 21 h. 694–5195.
235-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Y.C.
237-
EMPLOIS EN ALASKA! Gagnez jusqu'à 30 000 $ en 3 mois en pêchant du saumon. Aussi travail en construction, dans une fabrique de conserves ou champs de pétrole. Composez le 1–504–641–7778 ext.: 696 K-41 (sept jours sur sept).
240-
L'HIVER APPORTE LE FROID! Gardez-vous au chaud avec des draps santé. C'est garanti. Prix très raisonnable. Composez le 237–1988.
247-
OFFRE POUR GARDER un enfant âgé entre 2 et 5 ans, sur semaine, en milieu francophone, avec déjà un enfant de 3 1/2 ans. Contactez Cathia après 17 h. 233–0785.
248-
FEMMES DE MÉNAGE ou d'accompagnement, coiffure à domicile. Références disponibles. 237–6327.
253-
NOUVELLE COMPAGNIE est à la recherche de femmes dynamiques pour faire de la vente. En soirée 257–1607.
254-
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.A.
256-
COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-
GARDIENNE avec expérience gardera vos enfants chez-vous. Rita au 772–7617.
262-
MÈRE de deux enfants aimerait garder des enfants chez elle au Parc Windsor. Appelez Gisèle au 253–6044.
263-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 177, rue Bertrand, maison de 3 chambres à coucher, grand salon, salle à dîner et grande cuisine. Cour arrière clôturée. Près de l'Hôpital Saint-Boniface et à 5 minutes de la Fourche et du CUSB. 233–9637.
234-
À VENDRE: Table de billard de 6' x 12' avec boules et bâtons. Tél.: 237–9958 après 17 h.
259-
À VENDRE: Maison à Windsor Park, 10, baie Bentwood. Salle familiale avec bain tourbillon, poêle à bois, toute rénovée en 1988, plancher en bois, nouveau toît, nouvelle fournaise, nouveau réservoir d'eau chaude. Porte ouverte samedi et dimanche de 13 h à 16 h. 94 500 $. Bob au 255–3073.
264-
À VENDRE: Tapis oriental, excellent état, 6' x 9', pure laine, 475 $. Stores verticaux blancs excellent état, très bonne qualité, tringle (tout inclus) 95 $. Composez le 255–3064 après 18 h.
265-



À VENDRE: Offre exceptionnelle. Bungalow de 1 700 pi², 4 chambres à coucher, grand salon, grande cuisine, salle à manger, porte patio donnant sur grand patio, grande cour, 3 salles de bain, air climatisé central, très grand garage double, pièce récréative à voir avec bar équipé. Contactez Bill McGarry à Sutton R.E. 475–9130.
266-

À LOUER

À LOUER: Très responsable, jeune d'esprit, non fumeuse, pour partager très belle maison luxeuse. Piscine, foyer, tout meublé à neuf. 257–2659.
236-
À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, 425 $, comprend les services, salle de lavage, câble, stationnement. Appelez Nancy au 784–3321.
241-
À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rues Despins et Aulneau. Disponible immédiatement. Stationnement dans un garage. Propre et tranquille, près du Collège, Hôpital Saint-Boniface et Centre Taché. 255–1578.
242-
MAISON À PARTAGER: À Saint-Boniface/Saint-Vital, près du centre-ville, CUSB, etc. Disponible 1er novembre ou autre. 250 $/mois + 1/3 des services. Non fumeur(euse). Composez le 253–7472 ou 255–9631.
246-
À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher, à Saint-Boniface. Deuxième étage d'un duplex. Libre le 1er novembre. 600 $/mois. Composez le 231–2365.
251-
À LOUER: Libre le 1er novembre, petit appartement non meublé, 2 chambres à coucher, quartier Norwood, nouvellement repeint, tapis mur à mur, chauffage, eau et stationnement inclus. Idéal pour étudiants ou personne seule. 350 $ par mois. Pour de plus amples renseignements, composez le 231–3331.
252-
À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, services inclus. 350 $. Appelez au 233–3753.
257-
À LOUER: Libre immédiatement, garçonnière, propre, entrée privée, autobus en face, tous les services compris 335 $. Tél.: 237–8640 ou 256–7274.
260-
À LOUER: 172, promenade Enfield. App. moderne d'une chambre à coucher, libre immédiatement. Autre appartement d'une chambre à coucher. Libre le 15 novembre ou le 1er décembre. 233–2072.
261-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925-1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

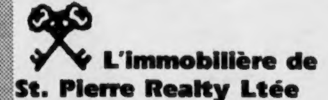
MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319


L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

SERVICES

RéseauLaser*Net*
Recycleur autorisé
Recyclage des cartouches d'encres
Ventes et réparations d'imprimantes laser
Recycle 2000
27, rue Sainte-Anne
Winnipeg (Manitoba)
R2M 2Y2
Cel. (204) 771–6151
Tél./Fax (204) 237–4900

Cet espace est à votre disposition!
237–4823


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Paul Filteau-Gobeil, Président
Carole LaRoche, Infirmière licenciée
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

CHARLOTTE HÉBERT
MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE
VINGT ANS D'EXPÉRIENCE
DOMAINES D'EXPERTISE:
- **THÉRAPIE INDIVIDUELLE ou DE COUPLE**
- **ATELIERS DE FORMATION POUR GESTIONNAIRES et PERSONNEL DE SOUTIEN**
- **MÉDIATION: RÉSOLUTION DE CONFLITS DE COUPLES et DE SITUATIONS DE TRAVAIL**

TÉLÉPHONE: 237-4328

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________